SIXIÈME ANNÉE. — N° 140 1er NOVEMBRE 1902 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

La Science de l'Invisible

J'ai eu l'honneur, depuis la fondation de l'*Echo du Merveilleux*, de soutenir des polémiques, aussi ardentes que courtoises d'ailleurs, contre deux ecclésiastiques éminents par le savoir et par l'intelligence.

Ces deux ecclésiastiques sont M. le chanoine Brettes et le Révérend Père Hilaire de Barenton.

M. le chanoine Brettes est enclin à voir de l'extranaturel dans tous les phénomènes *merveilleux* — et surtout de l'extranaturel diabolique. Nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir de l'étude qu'il publia sur les apparitions de Tilly, dont la conclusion, tout à fait exempte de nuances, était celle-ci : Tilly, c'est le Diable !

Le Révérend Père H. de Barenton est plutôt porté à ne considérer les phénomènes *merveilleux* que comme des phénomènes naturels inexpliqués, et il semblerait presque, à le lire, que le surnaturel a pour toujours disparu de ce monde.

Je n'ai pu me mettre d'accord ni avec le premier, ni avec le second. La vérité me paraît résider à égale distance de chacun d'eux : *In medio stat veritas...*

M. le chanoine Brettes nous donnera peut-être l'occasion quelque jour, par un nouvel ouvrage, de discuter derechef avec lui et de rechercher les raisons scientifiques, morales, théologiques, ou simplement psychologiques, qui l'incitent à croire démoniaques la plupart des manifestations de l'au-delà qu'on a pu constater en ces dernières années.

Le Révérend Père Hilaire de Barenton nous donne, dès aujourd'hui, le moyen de nous rendre compte du pourquoi de son quasi-scepticisme à l'égard de ces mêmes phénomènes.

Il vient, en effet, de publier, sous ce titre, *La Science de l'Invisible ou le Merveilleux et la Science moderne* (1) une brochure très substantielle et très claire, où il expose les raisons de sa manière de voir.

Je ne crains pas de le dire, ces raisons ne me paraissent pas très péremptoires, car elles reposent, de toute évidence, sur une confusion.

Je vais m'expliquer.

Mais, tout d'abord, analysons l'ouvrage.

L'introduction cite quelques faits prétendus merveilleux dont la suite tentera de montrer la genèse toute naturelle.

Ces faits sont au nombre de trois principaux.

Le premier est le cas, rapporté par le *Cosmos* du 14 décembre 1901, d'une jeune fille de Beyrouth, Hanné Joseph Naïm, douée de la faculté de *voir l'eau sous terre*.

Voici comment elle procède.

Il faut qu'il y ait du soleil et même que le soleil donne sur l'endroit où l'on veut faire des recherches.

Elle commence par se couvrir la tête d'un voile noir ordinaire et regarde dans la direction du soleil, puis à terre. Au bout de quelques instants, elle vous dit s'il y a de l'eau, l'endroit précis où elle se trouve, s'il y en a peu ou beaucoup.

Il faut ajouter que les eaux souterraines appa-

(1) *La Science de l'Invisible ou le Merveilleux et la Science moderne*, par le P. Hilaire de BARENTON, *O. M. C.* — 1 vol. in-12 (collection *Sciences et Religions*. Prix : 0 fr. 60. — Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris.

raissent à Hanné de couleur *rouge* et ne lui deviennent sensibles que si elles sont agitées ou en mouvement. De plus, elle ne les peut voir à travers les tuyaux *métalliques*.

Le second fait est celui du frère Arconce, des Petits-Frères de Marie, supérieur de la maison de Thurins (Rhône), qui, dans sa longue carrière, a découvert plus de 1.300 sources.

Il ne voit pas l'eau à travers les terrains, mais il emploie une baguette divinatoire d'une forme spéciale. C'est un gros fil de fer, ou mieux un faisceau de fils de fer, épais de 1 centimètre, et formant boucle en son milieu.

Avec cet instrument, il trouve toutes les sources, indique le sens et la profondeur du courant, et précise la quantité d'eau qu'il peut fournir. Tout récemment, il a été mandé en Italie par Mgr Gracci pour trouver des sources sur le territoire de la paroisse de Rocca-Priora, près de Rome. Ses recherches ont pleinement réussi et ont fait l'objet d'un rapport à l'Académie scientifique pontificale.

Enfin, le troisième fait est surtout fréquent en Espagne : c'est la vision à travers les corps opaques.

Les personnes douées de cette faculté portent un nom spécial ; on les appelle *Zahoris*.

« Les Espagnols, écrit Görres, appellent Zahoris ceux qui ont reçu ce don d'apercevoir des objets que l'œil de l'homme, dans l'état ordinaire, ne saurait discerner... Ces personnes voient tout ce que la terre renferme en son sein, les veines d'eau, les métaux, les filons et même les cadavres dans leur cercueil... »

Tels sont les phénomènes, choisis tout à fait arbitrairement, que le Révérend Père H. de Barenton va tenter d'expliquer par les plus récentes découvertes de la science moderne.

Ces découvertes récentes, l'auteur les expose avec une grande compétence : ce sont, d'abord, les rayons Rœntgen et leur conséquence : la radioscopie ; ce sont ensuite les rayons Sagnac, les rayons Becquerel, la Lumière noire du docteur Lebon, etc.

Est-il possible de faire agir sur nos sens ces radiations obscures, comme les rayons visibles agissent sur nos yeux ?

Oui, dans certains cas.

Et le Révérend Père H. de Barenton cite des exemples, tirés des expériences de MM. Foveau de Courmelle, Ducretet, de Chardonnet, de Rochas..

Puis, cet exposé terminé, il reprend un à un le trois types de phénomènes énumérés dans so introduction.

1° Le fait de la jeune fille de Beyrouth.

« Le voile noir, dit le Révérend Père, a pour bu d'éliminer les radiations visibles. Celles-ci, plu vives en effet, détruisent l'impression des autre sur la rétine ; d'un autre côté la présence du soleil dans sa plus grande force, est nécessaire, parc que la source de ces radiations se trouve en lui Enfin la voyante scrute les entrailles de la terre e se tournant vers le soleil, parce que la vision s'opèr par la reflexion directe des ondes lumineuses su les eaux qui sont opaques à ces rayons. »

L'explication est assurément ingénieuse.

2° Le fait du Frère Arconce.

« On retrouve dans ce fait, dit le Révérend Père de grandes analogies avec ce que l'on appelle, e électricité, des courants induits. Ces courant induits, en effet, entre autres propriétés, possèdent 1° celle d'agir *à distance* l'un sur l'autre ; 2° cell de s'orienter dans une position constante ; ils s mettent en croix l'un vis-à-vis de l'autre ; 3° un cou rant ordinaire produit dans un circuit fermé, qu l'approche, un courant induit parfois violent 4° un courant formé en cercle et enfermant u autre courant mobile autour d'un axe peut déter miner dans celui-ci un courant rotatoire. Assuré ment, dans le cas du Frère Arconce on ne se trouv point en face de l'électricité vulgaire, mais d'un autre force non encore étudiée... L'électricité, e effet, agit peu sur les organismes vivants, et ic cette force réclame comme instrument principal le organes de l'homme, des baguettes de buis, etc Toutefois ses lois, telles qu'elles se révèlent pa ces quelques faits, ont assez de rapport avec le lois connues des autres forces naturelles, pou qu'on puisse espérer les pénétrer un jour, et le faire servir à nos usages journaliers. »

Et voilà pourquoi votre fille est muette !

Quant au troisième fait, celui des Zoharis, l Révérend Père Hilaire de Barenton n'en reparl même plus dans sa conclusion !

Ainsi donc, l'auteur a prétendu nous explique *naturellement* un certain nombre de faits « choisi par lui », et, en fin de compte, il ne nous donne su

les uns que des hypothèses purement gratuites et sur les autres rien du tout...

Mais je ne le chicanerai pas sur ce point. Je veux bien admettre, pour un moment, que les « radiations obscures » et que les « radiations électriques » expliquent la vision à travers les corps opaques et le phénomène de la baguette divinatoire...

En quoi cela justifierait-il le titre de l'ouvrage : *La Science de l'Invisible, ou le Merveilleux et la Science moderne* ?

Car c'est ici qu'apparaît la confusion singulière que je signalais tout à l'heure.

Le Révérend Père Hilaire de Barenton ne semble pas se douter qu'il joue sur les mots.

Quand, en matière de merveilleux, on parle de l'*Invisible*, il est clair qu'on entend par ce terme le monde supra-sensible, l'au-delà, le monde spirituel.

Le Révérend Père emploie l'expression dans un tout autre sens. Elle désigne, pour lui, un monde physique encore inexploré, un invisible matériel...

En ce qui concerne cet *Invisible* matériel, les conclusions de sa brochure sont exactes. Il est certain que, grâce aux découvertes et aux inventions, cet invisible-là sera de plus en plus accessible à nos sens. La science moderne n'a évidemment pas dit son dernier mot avec les rayons Rœntgen.

Mais qu'est-ce que cela prouve encore une fois au point de vue du merveilleux, c'est-à-dire du surnaturel au moins apparent ?

Quand bien même nous pourrions, comme nous traversons grâce au téléphone le monde de notre voix, percer de nos regards la masse entière de notre globe, et rien qu'en baissant les yeux apercevoir Pékin sous nos pieds, nous n'en serions pas plus avancés pour cela ! L'énigme de l'Invisible, le mystère de l'au-delà n'en serait pas moins profond pour nous...

Mais j'entends le Révérend Père me faire une objection :

« Vous m'attribuez, me dira-t-il, un dessein que je n'ai pas eu. Je n'ai pas eu l'intention de démontrer que les conquêtes de la science sur l'Invisible matériel nous permettront d'apercevoir un jour l'Invisible spirituel. Je n'ai voulu parler que du plan physique. Mes conclusions ne valent que par rapport à ce plan. Me faire dire autre chose, c'est méconnaître ma pensée et mon but. »

Voilà, n'est-il pas vrai, mon Révérend Père, les réflexions que vous faites en me lisant.

Je vous réponds :

« Non, vous n'avez pas conclu du plan invisible physique au plan invisible spirituel, ou, du moins, vous ne l'avez pas fait explicitement. Mais il est clair que cette conclusion que vous ne formulez pas, découle de l'ensemble de l'ouvrage : elle est implicitement contenue dans votre titre. »

Il est certain, en effet, que votre ouvrage n'aurait pas sa raison d'être s'il avait pour but seulement de démontrer que la science de demain sera en progrès sur celle d'aujourd'hui et qu'à mesure que le temps marche, la somme de nos connaissances grandit. On ne démontre pas l'évidence.

Si votre travail a un but, il ne peut avoir que celui de nous prouver que les bornes du Surnaturel se resserrent à mesure que, pour nos sens, se rétrécit le champ de l'Invisible...

Eh bien ! je dis que cette preuve n'est pas faite, car l'Invisible, tel que vous le comprenez, n'a rien de commun avec l'Au-delà.

GASTON MERY.

ENCORE LE SUAIRE DE TURIN

UN DOCUMENT DÉCISIF

On se souvient du problème, qui depuis quatre ans passionne le monde religieux et le monde de la science : l'authenticité du Suaire de Turin. *L'Écho du Merveilleux* en a maintes fois entretenu ses lecteurs.

En parcourant un livre nouvellement écrit sur ce sujet (1) et d'ailleurs favorable à l'authenticité, nous avons découvert un document *décisif* dans la question, mais dont l'importance a échappé à l'auteur lui-même.

Nous demandons aux lecteurs de *l'Echo du Merveilleux* la permission de le leur exposer. Mais avant de citer ce document il est nécessaire d'établir le vrai sens du problème.

Sans cette précaution on ne pourrait comprendre la valeur de la pièce que nous produisons.

Le Suaire de Turin, qui porte dans ses plis une image ou une empreinte du corps du Sauveur, fut, en 1898, photographié par le chevalier Pia. Après le développement ordinaire du cliché, le négatif, com-

(1) *Le Saint-Suaire de Turin et la photographie du Christ* par Santini de Riols.

paré au positif, apparut portant une image plus nette, plus vraie, moins noire que le positif lui-même.

Ce fait dérouta les praticiens de la photographie ; une conclusion sembla s'imposer : *l'image imprimée sur la toile était un négatif* ; elle avait en conséquence donné pour épreuve un positif.

Mais comment expliquer la présence et la production du négatif sur la toile ? Deux solutions principales furent proposées.

M. Loth fit intervenir le miracle et pour établir la nécessité de l'intervention directe de la Providence il composa toute une grosse brochure.

Un négatif imprimé sur une toile, disait-il en substance, plusieurs siècles avant l'invention de la photographie, plusieurs siècles avant qu'on ne sût ce qu'était un négatif ! La main seule de notre Dieu, dont la science devance les siècles, pouvait avoir réalisé cet anachronisme.

L'image du suaire avait été peinte par Dieu même sous des formes mystérieuses, sous la forme d'un négatif, pour être une nouvelle révélation du Christ à la fin des temps, c'est-à-dire en nos jours d'incrédulité. Beaucoup suivirent M. Loth dans son interprétation mystique.

Il y a quelques mois, M. Vignon est venu, à son tour, proposer son explication du fameux négatif. Avec un grand appareil d'expériences et de formules il a présenté l'interprétation scientifique.

D'après lui le négatif s'était formé naturellement et nécessairement sous l'action des vapeurs ammoniacales émises par le corps du supplicié couvert d'une sueur fébrile.

Cette solution nouvelle valut à son auteur, de la part des journaux et de nombreuses revues, les éloges les plus enthousiastes. Cependant un bon nombre de périodiques et des plus sérieux, spécialement les revues catholiques, affectèrent une grande réserve et même beaucoup de défiance. Mais aucun fait positif, indiscutable, ne leur permettait de porter un jugement absolu, définitif.

Tout le problème reposait donc sur ce fait accepté comme un dogme : l'*empreinte du Christ sur le suaire est un négatif.*

Quelques esprits moins dociles à l'entraînement eurent il est vrai, l'audace, car il fallait de l'audace, de mettre en doute ce fait du négatif affirmé, accepté par tous comme un axiome.

Ils se demandèrent si ce merveilleux négatif, cause de tout le débat, ne serait point un vulgaire positif.

C'était, on le voit, trancher le débat d'une manière radicale, résoudre le problème en le supprimant.

Les *Etudes franciscaines* furent des premières à entrer dans cette voie. Elles expliquèrent, par la plume de M. Lajoie, comment une surexposition peut, dans l'opération photographique même, transformer un négatif en positif.

Or, pour le suaire, M. Pia avait posé vingt minutes, c'était bien suffisant pour produire une surexposition.

Cependant un doute subsistait. Il est des plaques, en effet, qui exigent un très long temps de pose. M. Pia n'aurait-il pas employé ces plaques spéciales ? Le chevalier ne voulait pas répondre. Plusieurs interprétèrent ce silence contre lui ; mais cette interprétation restait problématique.

Dans la même revue, au mois de juillet dernier, nous avons, en faveur de cette thèse, apporté un document important : un témoignage des Clarisses, qui avaient réparé le suaire après l'incendie de 1532 et l'avaient consolidé par une doublure cousue à l'envers de l'étoffe.

Voici en quoi consistait leur témoignage. Les Clarisses ont laissé une description minutieuse du suaire ; et dans leur récit, entre autres détails, elles disent que la main gauche est croisée sur la droite et recouvre cette dernière en partie.

Avec ce détail, il est facile de vérifier si le prétendu négatif est vraiment un négatif.

Dans tout négatif, en effet, on le sait, les parties symétriques du modèle apparaissent renversées, le côté droit devient le côté gauche, la main droite devient la gauche, et réciproquement. Si donc le prétendu négatif en était véritablement un, *la main droite devait y apparaître croisée sur la gauche*, à l'inverse du modèle décrit par les Clarisses.

Or, sur le fac simile de M. Vignon, de M. Loth et des autres, la gauche toujours recouvre la droite. On se trouvait donc en face d'un simple positif, d'une photographie ordinaire. La preuve semblait péremptoire.

Mais les documents ne sont pas comme le bon vin, en vieillissant ils perdent de leur valeur aux yeux d'un grand nombre. Or, la description des Clarisses date de 1534. Peut-on s'y fier ? Et puis, le suaire n'aurait-il pas été par hasard photographié à l'envers ? La doublure cousue par les Clarisses et renouvelée par une princesse de Savoie au siècle dernier s'opposait bien un peu à pareille hypothèse : cette solution mérita cependant les préférences de plusieurs, et M. de Mely, approuvé par M. U. Chevallier, se hâta de la faire sienne dans une brochure : *Le suaire de Turin photographié à l'envers.*

Un moyen bien simple de résoudre toutes ces difficultés existait assurément. C'était de voir sur le

suaire lui-même si la main gauche est vraiment croisée sur la droite.

Nous le demandions à la fin de notre article cité plus haut.

Hélas, on sait que la Maison de Savoie s'est refusée obstinément à tout examen. M. Vignon, appuyé des recommandations de M. Waldeck-Rousseau lui-même, paraît-il, a vu sa demande rejetée. Beaucoup encore ont regardé cette réserve comme un aveu ; mais on aurait voulu une preuve par les faits.

Enfin, cette preuve par les faits, nous la possédons, c'est le document suivant, c'est-à-dire la description attentive du suaire faite au moment de l'ostension même de 1898, et, par conséquent, au moment même où le suaire a été photographié.

Cette description, faite d'après un examen minutieux, scientifique, ne laisse plus subsister aucun doute ; et elle est d'autant plus impartiale qu'elle a été donnée au moment où le problème actuel n'existait pas encore, et par un partisan de l'authenticité.

Voilà le passage de la description qui nous concerne :

« Les empreintes du corps, dit un témoin oculaire de l'ostension de 1898 (1), sont tracées en traits légers, de couleur brune tirant sur le rouge ; mais si on y fixe attentivement les yeux, en s'aidant d'un microscope, en regardant de différents côtés, à des heures différentes et sous une lumière différente aussi, on peut les apercevoir sans peine..... Au côté se voit la plaie de la lance..... *Le bras gauche est replié sur le droit* ; les mains croisées, non pas placées l'une sur l'autre, descendent jusqu'en bas du ventre et les plaies y apparaissent nettement. »

A cette description nous n'ajouterons point de commentaires ; elle dispense de tout examen *postérieur* du suaire lui-même. Cet examen d'ailleurs serait moins concluant ; car, diraient les gens défiants, depuis 1898, n'aurait-on pas eu le temps de retourner l'image pour faire apparaître le bras droit recouvrant le gauche, selon les besoins de la cause ?

Concluons : sur le suaire photographié la *main gauche est posée sur la droite*. La description authentique, que nous venons de produire, le prouve nettement. Or dans le prétendu négatif la même disposition est observée, donc ce prétendu négatif est une *fable*, il est un positif vrai et authentique.

Erreur donc le livre de M. Loth, basé sur la réalité de ce prétendu négatif ; erreur le livre de M. Vignon, erreurs tant d'autres livres et articles appuyés sur le même point de départ.

La cause de toutes ces erreurs, c'est la photographie, l'infaillible, la véridique photographie. C'est elle qui a joué ce vilain tour à tant d'auteurs et de savants.

Puisque fable il y a au-dessous de toutes ces discussions, tirons-en la morale :

Quand on vous présentera un fait à l'apparence merveilleuse à expliquer, avant de chercher une interprétation et une solution, commencez par constater la vérité du fait lui-même, de peur qu'il ne soit erreur ou mensonge.

On s'est beaucoup moqué de ces docteurs du Moyen-Age, qui instituèrent maintes discussions savantes pour expliquer la présence d'une dent d'or, qui avait poussé, assurait-on, à la mâchoire d'un nouveau-né. Après de longs débats, quelqu'un eut la fantaisie d'aller vérifier le fait ; il trouva que la dent d'or était une fable.

Notre temps de rigoureuse observation, de fine et minutieuse critique, et d'analyse scientifique, n'aura désormais rien à envier au Moyen-Age.

F. Hilaire de Barenton.

(1) *Semaine religieuse de Saint-Dié*, 1898, p. 486.

Reportages dans un fauteuil

*** *La Cité que n'éclaire ni le Soleil ni la Lune.*

Ceci est comme un petit sermon sur la fête de la Toussaint, de laquelle vous connaissez assurément l'origine. A mesure que triomphait la Croix, les temples des dieux étaient détruits en Orient, et en Occident fermés ou convertis en églises. Au début du VIIe siècle, le Pape Boniface IV fit rouvrir et purifier le Panthéon, temple que Marcus Agrippa, favori d'Auguste, avait dédié à Jupiter vengeur, voulant par là faire sa cour à l'Empereur en célébrant sa victoire d'Actium. On l'appela Panthéon soit parce qu'y furent placées les statues de plusieurs dieux à côté de celle de Mars, soit, comme le pense Devès, parce que la figure de ce temple représentait le ciel, résidence des dieux.

Et donc, le Pape, après avoir rouvert et purifié ce temple, le dédia à la Vierge et à tous les martyrs, et y fit porter vingt-huit chariots de saints ossements tirés des cimetières de Rome. Et il ordonna que tous les ans fût commémorée cette dédicace. Telle est la première origine de la fête de tous les Saints.

Vers l'an 731, le Pape Grégoire III consacra une chapelle dans l'église de Saint-Pierre en l'honneur des Saints, et depuis ce temps on a toujours célébré cette fête à Rome. Pour la France, Grégoire IV l'y introduisit lorsqu'il vint rendre visite à Louis le Débonnaire.

La principale raison de l'Eglise pour l'instituer,

c'est qu'il y a des saints (vu leur nombre) qui ne sont pas honorés du tout, soit inconnus, soit perdus dans la foule, si l'on peut dire ; et qu'il y en a beaucoup d'autres fort mal honorés, sauf du prêtre. Le peuple des fidèles ne se dérange aucunement pour leur fête et l'on peut dire, ces jours-là, comme le plaintif Jérémie : « Les chemins pleurent parce que personne ne vient à la solennité. » Cela ne doit troubler d'ailleurs en rien le bonheur éternel de ces glorieuses créatures.

En quoi consiste ce bonheur ? Nous n'y réfléchissons guère, et il est certainement impossible, d'ailleurs, de s'en faire une idée un peu précise. Mais on peut relire avec fruit ce qu'ont écrit sur ce sujet (assurément le plus intéressant du monde) quelques grands saints favorisés de visions.

Plusieurs, d'abord, ont commencé par dire que cette félicité est indicible. Ainsi David qui s'écrie sans plus : « Quelles délices, ô Seigneur, vous avez préparées pour ceux qui vous craignent ! » Saint Paul, après Isaïe, assure que l'œil de l'homme n'a jamais rien vu, son oreille rien entendu, son cœur rien senti qui soit comparable aux biens du ciel. Saint Augustin les déclare au-dessus non seulement de tous les discours, mais de toutes les pensées des hommes.

Sainte Catherine de Sienne, les ayant entrevus dans un de ses transports, s'écriait : « J'ai vu des merveilles ! J'ai vu des merveilles ! » Et comme son confesseur la priait instamment de s'expliquer, elle répondit comme le même Saint Augustin : « On peut aimer cette béatitude, on peut la désirer avec ardeur et soupirer après elle ; mais il est impossible d'en former des pensées ni d'en faire des discours qui répondent à son excellence. »

Sainte Thérèse, après un ravissement pareil à celui de Sainte Catherine de Sienne, écrivait : « Les choses que je voyais étaient si grandes et si admirables que la moindre était capable de transporter une âme et pour lui donner un extrême mépris de tout ce qui se voit ici-bas. Il n'est point d'imagination ni d'esprit qui puisse se les figurer. Leur vue me causa un plaisir si exquis et embauma mes sens d'un contentement si suave que je n'ai point de paroles pour les représenter. »

Et Notre-Seigneur me disait : « Regarde, ma fille, ce que perdent ceux qui m'offensent, et ne manque pas de les en avertir. Il me demeura de là un tel dégoût des biens et des satisfactions de ce monde que tout ne me paraissait plus que fumée, mensonge et vanité. »

Boëce et saint Thomas après lui ont défini la béatitude : *Statum omnium bonorum aggregatione perfectum*, un état qui renferme tous les biens. Et c'est donc d'abord l'absence complète de toutes les misères matérielles et morales de la vie ; et c'est ensuite le concert de tous les biens imaginables. On distingue communément trois sortes de biens : les biens extérieurs, ceux du corps et ceux de l'âme. Les biens extérieurs sont la bonne renommée, l'honneur, la fortune et tout ce qu'elle procure d'aises, et les bonnes compagnies de personnes aimables et d'esprits délicieux. Les biens du corps sont la santé, la beauté, la bonne grâce, la vivacité des organes et les satisfactions des sens. Les biens de l'âme sont la science, les vertus, la sainteté. Nul de ces biens ne manque à la béatitude qui les couronne par le souverain bien : la vue de la souveraine beauté. Ils possèdent, et à tout jamais, la grâce et toutes les vertus à un degré suréminent. Ils possèdent aussi toutes les sciences ; *l'humilis rusticus*, en entrant au ciel devient infiniment plus érudit qu'Aristote : car il voit Dieu lui-même, première et souveraine vérité qui comprend toutes les autres. Ils le voient non pas obscurément et par des images comme on peut le voir sur la terre, dans une très haute contemplation et dans l'extase, mais intuitivement et tel qu'il est, comme lui-même les voit et les connaît. Ils pénètrent dans l'infinie profondeur de son Etre, voient son essence divine et toutes ses perfections tant absolues que relatives : l'infinité de sa nature, l'immensité de sa grandeur, l'éternité de sa durée, le poids de sa majesté, la fermeté de son trône, l'amplitude de sa puissance, les lumières de sa sagesse, les secrets de ses jugements, la douceur de sa bonté, les tendresses de sa miséricorde, la sévérité de sa justice, les charmes de sa beauté, l'immortel éclat de sa gloire.

Ils voient le mystère ineffable de la Trinité de ses personnes dans l'unité de sa substance, l'inaccessibilité du Père, la génération du Fils, la procession du Saint-Esprit. Ils voient comment, par l'inclination de sa bonté, il s'est résolu de se communiquer au dehors, en produisant des créatures et en leur communiquant le caractère de ses excellences ; comme il les a inventées et tracées par sa sagesse avec un ordre et une symétrie si merveilleux, comment il les a tirées du néant pour les mettre au jour et les faire travailler à sa gloire.

De plus, ils voient en lui tous les autres mystères de la Foi, comme celui de l'Incarnation, avec toute la suite de la vie pauvre et humiliée de l'Homme-Dieu ; celui de l'Eucharistie et l'état admirable du corps de Jésus dans ce sacrement ; celui de la Passion et celui de la Résurrection, et enfin tout ce qui appartient à l'économie générale du rachat et du salut du genre humain.

Ils voient tous ces mystères sans obscurité, avec toute la clarté dont une chose peut être connue, et non par des connaissances multipliées, mais par un seul acte très simple et très pur qui, en pénétrant l'essence divine, y lit distinctement ces desseins et ces œuvres. Et les théologiens disent les plus belles choses de cette vision et de la lumière de gloire qui en est le principe. C'est le commentaire de la profonde parole de saint Jean : « *Similes si erimus, quoniam vidabimus eum sicut est* : Nous lui serons semblables parce que nous le verrons tel qu'il est. » A côté de cela, compte pour peu la connaissance de toutes les choses naturelles, de l'architecture et des justes proportions de l'univers, des propriétés et des industries de chacune de ses espèces, et de tous ces beaux secrets qui occupent l'intelligence des poètes et des savants.

De cette connaissance naît chez les Bienheureux un ardent amour qui achève leur transformation en Dieu : amour non libre mais nécessaire ; non changeant ni altérable, mais constant et éternel ; non inquiet ni impétueux, mais tranquille et qui porte avec soi la consommation de la paix. C'est la jouissance de la douceur même et du principe de toutes les douceurs, l'embrassement éternel et immuable du souverain bien. C'est ce que l'Evangile appelle de cette expression si forte « entrer dans la joie du Seigneur ».

Pour les biens du corps, les Bienheureux ne les connaîtront qu'après leur résurrection, dit l'Eglise. Jusque-là une sorte de robe de vapeur, souvenir lumineux du corps, les enveloppe. Mais ensuite tous leurs sens et tous leurs organes terrestres seront parfaits et jouiront de toutes les délices dont ces facultés sont capables, sauf bien entendu ceux qui servaient à des besoins disparus. Mais leur goût même sera enchanté par une impression délicieuse éternellement attachée à leur palais. Revêtus de clarté, dégagés de pesanteur, dotés de subtilité et d'incorruptibilité, tels seront un jour les lourds et tristes corps terrestres.

Quant au lieu, c'est l'infini et spécialement la cité dont saint Jean a fait une description si merveilleuse dans l'Apocalypse. Et quant à la bonne compagnie, c'est une République sacrée d'où tous les méchants sont bannis. (Combien différente de la nôtre !)

Je crois qu'on n'attache pas assez sa pensée sur la réalité de ces promesses et qu'on préfère rester dans une incertitude voisine du doute. Chacun devrait lire avec la curiosité la plus profonde ce que disent les théologiens de la gloire des Saints. Ils traitent cette matière dans la première partie, au sujet de l'incompréhensibilité et de l'invisibilité de Dieu ; dans la deuxième, en parlant de la fin et de la béatitude, et dans la troisième, en parlant des quatre fins dernières. Il y a encore de beaux sermons dans Saint-Bernard et de très excellents discours dans les œuvres spirituelles de Louis de Grenade.

George Malet.

ZOLA ÉCRIRA " JUSTICE "

Chez M. Camille Adam

La tombe d'Emile Zola est à peine fermée que déjà un spirite nous fait savoir qu'il est entré en communication avec « l'esprit » du grand romancier.

Il y a quelques jours, en effet, nous recevions à l'*Echo du Merveilleux* un paquet de prospectus ainsi libellés :

GROUPE DE RECHERCHES PHYSIO-PSYCHIQUES
COMMUNICATION SPIRITE

Monsieur et Madame,

Si vous désirez correspondre vous-même, et chez vous, avec vos parents ou amis défunts, nous mettrons, à cet effet et *gratuitement*, à votre disposition un appareil *Médium-Autographe* de M. Camille Adam.

Les appareils sont délivrés de 4 h. 1/2 à 5 h. et de 8 h. 1/2 à 9 h. du soir à l'*Institut de Sociologie, 9, rue des Boulangers* (près de la Halle aux Vins, V^{e}).

Prière d'en faire part

LE COMITÉ.

Puis au-dessous, cette note manuscrite :

Emile Zola *écrira* « Justice ».

Plusieurs de nos confrères de la grande presse avaient déjà publié des articles à ce sujet, mais sur le ton de persiflage avec lequel les journaux les plus sérieux traitent d'habitude les questions se rapportant au Merveilleux.

Ce pouvait être intéressant tout de même au point de vue spécial qui nous occupe, et je voulais en avoir le cœur net.

Je me rendis donc, moi aussi, chez M. Camille Adam.

Rue des Boulangers, c'est là-bas, là-bas, très loin, sur les flancs de la montagne Sainte Geneviève. Il y fait sombre même en plein jour ; jugez un peu ce que ça doit être à la tombée de la nuit. Enfin, après des recherches plutôt laborieuses, je découvre le numéro 9. Je lis sur la porte : « L'Institut de sociologie est au premier, à gauche. » Plus de doute, c'est bien là. Je ne voudrais pas être trop méchante langue, mais vraiment l'Institut ne paie pas de mine. Un couloir obscur, un escalier plus obscur encore. Je monte un étage, je devine une porte. Je frappe.

— « M. Camille Adam, s'il vous plaît ? »

« — C'est moi-même, Monsieur, entrez et soyez le bienvenu. »

J'ai en face de moi un petit vieux d'une soixantaine d'années environ, à la figure franche, aux yeux brillants — trop brillants — aux longs cheveux et à la barbe blanche. Enveloppé dans une longue blouse noire et coiffé d'une sorte de bonnet de velours il a l'air d'un brave ouvrier typographe égaré dans l'antre des sorciers.

Car, c'est bel et bien l'antre des sorciers que cet Institut de sociologie dont parlent les prospectus, et il n'y manque, je crois, que les alambics et les vieilles femmes chevauchant des balais.

Une grande pièce carrelée, basse de plafond, éclairée par un méchant quinquet à pétrole qui la laisse dans une demi-obscurité. Aux murs, des portraits : le colonel de Rochas, le prince d'Orléans, puis des pancartes, grandes, petites, de toutes les formes, de toutes les dimensions, écrites à la main et signées uniformément : le comité. Des phrases bizarres, des maximes, des professions de foi. Une surtout me frappe... m'ahurit. Je l'ai retenue, je vous en réponds ; mais je laisse à d'autres le soin de la comprendre :

Théorie principe de l'Ecole

De la matière à l'esprit il y a l'éducation vibrale de la substance par la vie.

Puis des guéridons à trois pieds, de toutes formes, de toutes dimensions, puis des appareils extraordinaires pendus un peu partout, des roues, des plaques de zinc, des boules, des tableaux noirs couverts de signes astronomiques : de tout, quoi ! Enfin, dans un coin, un grabat, plutôt qu'un lit, me semble prouver que l'Institut de sociologie sert en même temps de chambre à coucher à son Directeur que je soupçonne fort de représenter à lui seul tout le comité.

J'expose en quelques mots à M. Camille Adam le but de ma visite.

— « Vous voulez savoir qui je suis, ce que je fais, pourquoi Zola écrira chez moi le quatrième Evangile. Je vais vous le dire : écoutez, écoutez bien et retenez ! »

La voix du petit vieillard au bonnet de velours s'était faite soudain très grave et la phrase emphatique était accompagnée de gestes larges et pleins de componction. Ça y était : j'étais tombé sur un apôtre !

Puis, me prenant par le bras, M. Camille Adam m'amena devant une vaste pancarte manuscrite.

— « Lisez et vous comprendrez ma foi, ma vie, mon but ! »

Et voilà ce que je lus, à mon profond ahurissement :

Visiteurs,
Au nom de notre Père qui est : le Générateur.
Au nom de notre Mère qui est : la Nature.
Au nom du Fils qui est : l'Initiateur de la réincarnation.
Au nom du Saint-Esprit qui est : la Connaissance.
Je vous salue.

Camille Adam, Explicateur de l'Initiation du Christ Jésus.

— « Comprenez-vous maintenant, comprenez-vous ? » me dit-il en me serrant le bras de plus en plus fort.

— « Si je comprends ! Ah ! je pense bien que je comprends ! Il faudrait être bouché pour ne pas comprendre ! Si je comprends !... »

Il était conquis.

Alors, pendant une heure de cadran, sans s'arrêter une seconde, sans que je pusse placer un seul mot, M. Camille Adam parla. Et le plus fort c'est qu'il parla bien, avec éloquence même à certains moments. Il m'expliqua à la suite de quelles circonstances il devint spirite, pourquoi il faut être spirite, comment la religion spirite remplacera la religion catholique. Il m'expliqua encore beaucoup d'autres choses plus ou moins confuses, mais plutôt plus. Quelqu'un entra heureusement pour lui demander un renseignement, ce qui mit un terme à son prêche.

— « Un apôtre, alors ? »

— « Un apôtre soit, me répondit le petit vieillard, avec modestie. L'apôtre de la religion nouvelle : tout pour le spiritisme et tout par le spiritisme. »

— « Hum ! hum ! ! Mais voyons, et Emile Zola ? C'est pour cela principalement que je suis venu... Alors chez vous, ici, l'esprit du romancier vient terminer l'œuvre inachevée, ajouter une quatrième pièce à sa trilogie : il écrit : *Justice* ?

— « Il écrira *Justice*, pardon, ce qui n'est pas du tout la même chose. »

— « Je vous crois facilement. »

— « Oui, monsieur, Emile Zola écrira « Justice » ici même. J'en suis certain : je le veux ! »

— « Oh ! bien, alors, si vous le voulez !... »

— «... Il lui faut le temps de penser son œuvre, d'en mûrir le plan. Mais il l'écrira, il l'a promis. »

— « Quand vous a-t-il promis cela ? »

— « Quelques jours après sa mort, il s'est communiqué à nous et nous a demandé, à notre grande stupéfaction : des prières ! Puis il a ajouté qu'il reviendrait souvent ici. Petit à petit, je lui ai fait promettre de continuer ses œuvres. Et il les continuera, monsieur ! »

— « Je n'en doute pas. »

Zola écrira *Justice*... Mais il ne l'écrit pas encore.

C'était un *distinguo* si subtil que je n'avais qu'à m'incliner.

Je ne voulus point quitter cependant M. Camille Adam sans lui demander à examiner l'appareil dont parle son prospectus : le médium-autographe.

Il y consentit très volontiers, avec la condescendance d'un inventeur, c'est tout dire !

Représentez-vous une boîte rectangulaire, recouverte de toile cirée à fleurs. Sur un côté de cette boîte est attaché un crayon. Et c'est tout.

C'est moi qui dis que c'est tout, car l'inventeur du médium-autographe, — qui n'est au fond que la planchette ou la corbeille dont on se sert dans les séances spirites, un peu transformée et perfectionnée — m'assure qu'il y a quelque chose à l'intérieur de la boîte. En tout cas, ce n'est pas lourd.

C'est peut-être un esprit, au fait, qu'il a enfermé là-dedans !

Toujours est-il qu'on prend la boîte, qu'on fixe un clou doré enfoncé sur le dessus et que ça écrit.

Mais M. Camille Adam a inventé encore des tas de choses : un télégraphe automobile (ça s'appelle comme ça, je vous assure). C'est une bûche suspendue au plafond par un fil de fer : rien du pendule de Foucault. On regarde la photographie de la personne défunte avec qui on veut entrer en communication, on empoigne la bûche, et ça marche, ça se promène sur un alphabet, ça fait des phrases... à ce que dit l'inventeur.

— « Ma plus belle découverte, la voilà, me dit le petit vieillard en me conduisant devant un plateau de zinc fixé au mur. Avec ce système-là je puis vous expliquer la formation, la rotation, la composition, l'ordination des planètes. »

— « Avec ce simple plateau de zinc, c'est bigrement fort, ça ! »

J'aperçus un sourire de pitié et un haussement d'épaules très significatifs.

— « Oui, Monsieur, avec ce simple plateau de zinc... Seulement, derrière, il y a de la dynamite. »

De la dynamite ! On est brave ou on ne l'est pas. J'ai empoigné la porte et je cours encore.

J'accusais tout à l'heure nos grands confrères de traiter les questions les plus importantes touchant au merveilleux sur un ton uniforme de raillerie qui n'est point pour aider à résoudre ces graves problèmes. Je maintiens l'accusation, mais je dois reconnaître qu'en l'occasion, ils n'avaient peut-être pas tout à fait tort.

J'étais allé chez M. Camille Adam sans aucune idée préconçue, avec le seul désir de rapporter fidèlement ce qu'il m'avait dit, et ce que j'avais vu.

J'avoue que j'ai été quelque peu désillusionné, et que, si j'ai trouvé un décor intéressant, la pièce ne valait pas un tel luxe de réclame.

René Le Bon.

Sur le quatrain de Nostradamus

I

Dans le dernier numéro de l'*Echo du Merveilleux*, M. Aubé demande si je pourrais indiquer la date qui correspond au célèbre quatrain de Nostradamus

. . . .
L'an que Saturne en eau sera conjoint
Avecque sol, le roi fort et puissant
A Reims et Aix sera sacré et oint...

Il est facile de donner une indication générale sur la manière dont il convient d'interpréter cette prophétie ; quant à une date précise, cela demanderait un peu de temps parce qu'il faudrait la calculer. Il y a d'ailleurs une certaine indétermination, comme on le verra plus loin.

On sait que les astrologues divisent les signes du zodiaque en plusieurs groupes possédant, d'après eux, des propriétés analogues et qu'ils appellent des triplicités.

Il y a ainsi la triplicité d'eau, la triplicité d'air, etc... ; chacune d'elles renferme trois signes, qu'on nomme les signes d'eau, les signes d'air, etc...

Le quatrain de Nostradamus signifie évidemment que le Soleil sera en conjonction avec Saturne dans un des trois signes d'eau.

Ces trois signes sont les *poissons*, le *cancer* et le *scorpion*. Il y a donc trois solutions possibles et par conséquent une certaine indétermination dans la date correspondant au quatrain.

Pour obtenir ces trois dates, il faudrait chercher dans les tables astronomiques, pour les années futures, les époques de conjonction du Soleil et de Saturne correspondant à ces trois cas.

Malheureusement ces tables ne sont calculées que deux ou trois ans à l'avance, et encore je ne sais pas si on peut se les procurer avant le temps.

A leur défaut on peut faire soi-même les calculs, mais cela représente un certain travail, surtout si on veut les obtenir d'une manière précise, et cela demanderait un certain temps.

Personnellement, étant actuellement en voyage, je n'ai pas les éléments nécessaires pour cela, et je ne pourrai guère m'en occuper que dans le courant de janvier ou de février. Si quelque personne pouvait se procurer des tables astronomiques pour les années

qui vont venir et y chercher les coïncidences désirées, cela serait plus rapide et bien préférable.

II

Je voudrais profiter de cette occasion pour ajouter quelques mots relativement au calcul par les cycles astraux.

On se rappelle peut-être qu'en me basant sur ce procédé, j'ai essayé de donner quelques indications sur les événements qui vont prochainement se dérouler en France et en Europe.

J'ai montré que nous allons traverser une période terrible pendant laquelle nous aurons à subir une révolution populacière, mettons sociale pour être poli, pendant laquelle on verra la répétition de tous les crimes, horreurs et infamies qui ont illustré la première révolution française.

Les débuts de cette période doivent se produire en 1903 et nous sommes à la fin de 1902. Les événements ont rapidement marché depuis que je faisais cette prédiction, et il semble bien que toutes les exactions anticatholiques auxquelles nous venons d'assister, que la grève générale qui vient de se déclarer en sont le prélude et l'essai.

C'est d'ailleurs de 1905 à 1907 que doivent se produire les événements les plus violents.

Enfin j'ai indiqué la date de 1907 comme correspondant à la fin de la révolution populacière, et au rétablissement de la monarchie en France.

En réalité, je n'ai traité alors qu'une partie de la question, parce que je ne voulais abuser ni de la bienveillante hospitalité de notre Directeur, ni de la patience des lecteurs de l'*Echo* que je mets déjà trop souvent à l'épreuve.

Il est peut-être intéressant de remarquer que, réellement, il y a aussi trois solutions possibles comme pour le quatrain de Nostradamus.

J'ai indiqué précédemment la solution la plus rapprochée de nous, celle qui correspondrait, après un cycle de 1007 ans, au rétablissement de la monarchie Carlovingienne, en la personne de Charles le Simple, et qui s'effectuerait en 1907.

Mais il y a deux autres solutions correspondant l'une à Napoléon Ier et l'autre à Napoléon III.

Sans entrer dans des détails qui allongeraient encore cet article, il est facile de se rendre compte que la reproduction astrale de l'avènement de Napoléon III se produirait en 1910 ; celle de Napoléon Ier aurait lieu vers 1914 si on la rapporte à l'époque de son consulat, ou vers 1918 si on la rapporte à celle de son couronnement comme empereur.

Si ces prévisions intéressent les lecteurs de l'*Echo*, je puis ajouter quelques indications générales sur l'état de l'Europe pendant le siècle qui s'ouvre devant nous.

J'ai montré précédemment que le XIXe siècle avait été la reproduction fidèle du IXe, après un cycle de 1.007 ans, les différences provenant surtout des mœurs nouvelles et du nouvel état de l'humanité à ces deux époques.

On peut donc chercher à prévoir par analogie avec le Xe siècle les dispositions générales que présentera le XXe. On arrive alors aux conclusions suivantes :

D'ici trente ans, tous les partis subversifs, socialistes, communistes, collectivistes, anarchistes, etc., seront domptés, supprimés, anéantis, ou tout au moins réduits à l'impuissance.

Il s'établira sur l'Europe, et sur le monde entier, une société fortement organisée sous la forme d'une féodalité commerciale, industrielle et financière, solidement constituée, qui réalisera la reproduction, sous une forme moderne, appropriée à la civilisation actuelle, de l'ancienne féodalité guerrière.

Cet état de choses durera pendant tout le XXe siècle et pendant les deux ou trois siècles suivants.

L'humanité s'y développera sous l'action énergique qui est la cause de tout progrès : la rivalité, la concurrence, le combat pour la vie, pour la domination, pour la suprématie. Malheur aux peuples faibles, malheur aux peuples en dégénérescence, malheur aux nations sentimentales qui ne sauront pas régler leurs mœurs et leurs institutions d'après la rigueur des lois économiques.

NÉBO

Rosemberg et Mme de Thèbes

Le chanoine Rosemberg, qui faisait tourner les tables et évoquait les esprits, eût été incomplet s'il n'avait cru à la chiromancie. Un jour, il alla voir Mme de Thèbes. N'est il pas écrit, dans le livre de Job : « Dieu a donné à l'homme les lignes de la main pour qu'il y pût lire sa destinée » ?

Quand il revint de chez la prophétesse, il se montra très ému.

— Mme de Thèbes, dit-il, m'a fait des révélations extraordinaires...

Il se refusa à s'expliquer davantage. Que lui avait dit Mme de Thèbes ? Celle-ci, que nous avons vue hier, ne se le rappelle pas exactement. Pourtant, elle a conservé un souvenir précis de l'homme étonnant qui vint la trouver un après-midi, et qui passa deux heures avec elle, appuyé à la cheminée et discourant avec une égale facilité sur les sujets les plus divers,

— C'était en juin, nous dit-elle, ou en juillet, peut-être ; au fort de l'été en tout cas. J'avais reçu une

lettre signée Montrose, et dont l'auteur me donnait un rendez-vous pour le lendemain. Le nom me frappa : Montrose, c'est le nom de toute une famille d'acteurs célèbres.

« A l'heure qui avait été fixée, on me fit passer la carte du prétendu Montrose. Une minute après, j'avais en face de moi un homme de taille moyenne, vêtu d'un complet cycliste en velours. La figure ronde, entièrement rasée, brillait d'intelligence.

« Il me montra sa main. Qu'y ai-je lu ? Je me rappelle que cet homme était un « martien », un lutteur, un guerrier...

— Un prêtre, pourtant...

— Un prêtre ! s'exclame Mme de Thèbes. Toute devineresse que je sois, je n'aurais pu m'en douter. Ah ! celui-là n'avait pas « la main mystique » ! Non, peu de lignes dans sa main, ce qui indique un penchant pour la philosophie. Une main large, forte, la main du militaire, du batailleur...

« Je le lui dis, d'ailleurs.

« — Vous avez en vous l'étoffe d'un pirate (*sic*). Vous avez changé plusieurs fois de foi et de route.

« — C'est vrai, me répondit-il. J'ai roulé ma bosse énormément. Je n'ai pas eu dans ma vie une heure de repos. J'ai toujours travaillé pour les autres, jamais pour moi. ».

« Et, en effet, poursuit Mme de Thèbes, sa main n'est pas celle d'un homme cupide. S'il cherche la fortune, ce n'est pas pour en profiter. Il a un besoin, une « folie » particulière, qui est le délire des grandes choses et des vastes entreprises. Mais c'est tout.

« Et quel homme extraordinaire ! Pendant deux heures, nous avons parlé de mille et mille choses. Son érudition était surprenante. Nous avons causé même théologie.

« — Je crois à votre science, me disait-il. Les livres saints... »

« Puis il me demanda :

« — Aurai-je des enfants ?

« — Mon Dieu ! lui dis-je en riant, dans la main d'une femme, je le lirais peut-être. Mais dans la main d'un homme !... »

Alors, il me raconta qu'il avait au Canada des établissements, et qu'il y élevait des pupilles.

— Je leur donnerai des idées larges et libres, me dit-il. Les jeunes filles ne recevront pas l'éducation qui est courante en Europe. Je n'admets pas le mariage... L'union libre, voilà ce qu'il faut.

Il me posa encore une question :

— « Serai-je quelqu'un ? Parlera-t-on de moi comme philanthrope ?

« Je ne sais ce que je répondis.

« Il m'est resté de Rosemberg — de Montrose, devrais-je dire — une impression certaine. Cet individu n'a peur de rien, sauf peut-être de la prison. C'est un homme essentiellement libre. Si on l'enferme, il mourra.

« Et on l'enfermera. Car, comme tous les hommes de son tempérament, il n'a aucune prudence. Il se fera prendre.

— Je vous en supplie, révélez-moi quel jour !

— Si je pouvais le dire, répond en souriant Mme de Thèbes, il ne resterait plus qu'à me brûler comme sorcière en place publique...

(*Le Matin.*)

La Logique de M. Gaston Mery

Nous n'étonnerons personne en disant que les revues spirites combattent avec véhémence les conclusions de notre directeur, relativement à la doctrine d'Allan Kardec et de ses successeurs. Ces revues sont parfaitement dans leur droit.

Fidèles à nos habitudes de libre discussion, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs l'article que vient de publier M. Laurent de Faget, afin que, comparant le pour et le contre, ils puissent se faire par eux-mêmes une opinion motivée.

Nous ferons seulement un vœu : c'est que les revues spirites apportent la même bonne foi dans la controverse et ne se contentent pas, sous prétexte de nous discuter, de présenter à leurs adeptes nos raisons, en les défigurant, comme le fait malheureusement un peu trop l'auteur de l'étude qu'on va lire.

Il y a des gens qui voient le Diable partout. Le Diable ? Parfaitement. Lucifer en personne, ou bien les démons rangés sous ses ordres ; Satan ou ses serviteurs. M. Gaston Mery croit encore au Diable ; Mgr Méric aussi ; ce sont pourtant deux journalistes de valeur, mais la discipline de l'Eglise pèse sur eux.

Le Catholicisme a tellement emmaillotté la raison humaine des langes d'une foi puérile, que cette pauvre raison, chez certains hommes, se croit tenue de demeurer enfantine. D'ailleurs que ne feraient pas d'ardents catholiques pour rester d'accord avec les dogmes de leur Eglise? Que ne feraient pas des journalistes avisés pour rester d'accord avec la foi de leurs lecteurs ?

Nous venons de lire, dans l'*Echo du Merveilleux* du 15 septembre, un article intitulé : *Les Diables*, dû à la plume de M. Gaston Mery, directeur de cette revue. Quel que soit le mérite habituel de cet écrivain, cet article est sans grande valeur. Qu'on en juge :

M. Mery y étudie des « Phénomènes de Hantise » qui, sous la signature de M. E. J..., n'occupent pas moins de dix colonnes du précédent numéro de l'*Echo du Merveilleux*. Eh bien ! l'étude de M. Mery est trop sobre, vu le nombre et l'importance des phénomènes

observés; de plus, elle est menée avec un sans-façon, un dédain des convictions d'autrui, un esprit critique superficiel qui étonnent et déconcertent. Quoi ! c'est là tout ce qu'on a pu trouver pour essayer de démontrer que les phénomènes spirites sont des phénomènes diaboliques?...

Mais citons M. Gaston Mery :

« M. E. J..., dit-il, comme tous ceux qui ont plus de sensibilité que d'esprit critique... (*Qu'en savez-vous, ô professeur? Ne peut-on avoir la sensibilité et l'esprit critique à égale dose?*)... M. E. J... s'est abandonné au charme troublant de ces phénomènes. Sous le coup du deuil qui emplissait son âme, hanté par le souvenir de celle qu'il venait de perdre, il a eu immédiatement une tendance à croire — on croit si facilement ce qu'on désire, a dit La Rochefoucauld — que l'influence qui se manifestait, par des bruits ou par des lueurs, *était « l'esprit » désincarné de la morte.* »

Admirez ce début, cher lecteur; voyez comme M. Mery est habile à insinuer que M. E. J... s'est laissé duper par son cœur! Cette finesse, toutefois, résiste peu au raisonnement.

La croyance de M. E. J... est conforme à la raison, puisque les manifestations dont il est question ont commencé peu de temps après le décès de Mme E. J... Si le mari survivant leur avait attribué une autre cause que l'influence de l'Esprit désincarné de sa femme, il aurait manqué de logique — n'en déplaise à M. Gaston Mery — puisque jamais, avant la mort de sa compagne, aucun de ces phénomènes ne s'était produit — que je sache — autour de lui.

Nous trouvons que, dans ce cas, c'est vous, Monsieur Gaston Mery, qui manquez d'esprit critique, et non M. E. J... Puisque vous niez carrément que les phénomènes spirites soient dus à l'action des Esprits humains désincarnés, donnez-nous donc vos raisons pour cela ! Prouvez-nous que ces Esprits, prisonniers béats au Ciel, captifs larmoyants au Purgatoire, ou misérables damnés, cuisant éternellement dans les chaudières de l'Enfer, ne peuvent revenir sur terre, se montrer encore aux hommes, agir sur la matière, produire les phénomènes psychiques que nous constatons. Prouvez-nous cela, Monsieur Gaston Mery. Mais comment nous le prouveriez-vous? Vous savez bien que les livres sacrés relatent de nombreuses apparitions de décédés ; vous savez bien que Dieu n'élève pas une barrière insurmontable entre le monde visible et le monde invisible ; vous savez bien que notre admirable Christ causait avec Moïse et Elie sur le Thabor.

Les raisons que vous nous donnez pour expliquer votre manière de voir antispirite, je le dis en toute sincérité, sont plus que faibles. Vous affirmez ou vous niez, presque toujours gratuitement ; vous discutez superficiellement et vous croyez juger la question sans appel possible?...

Voici un homme qui a perdu sa femme le 21 avril 1901.

« Pendant le mois qui a suivi sa mort, affirme-t-il, rien d'anormal ne s'est passé chez moi ; mais après cette période, *sa présence ou celle de son Esprit s'est manifestée* TOUTES LES NUITS *d'une manière indubitable pour moi* ».

M. E. J... ne doute pas, lui ; il a vu, il sait, il croit. Sa douleur s'est apaisée, il communique avec l'Esprit de sa chère morte ; il en a des preuves quotidiennes. L'Esprit répond par coups frappés à ses questions, demande des prières, prouve qu'il est animé de bonnes intentions, qu'il veille constamment sur le cher compagnon de sa vie terrestre. C'est sur tout ce bonheur et toute cette foi que M. Gaston Mery va faire pleuvoir les flèches de son argumentation catholique, absolument anodine et même vide pour nous, mais sans doute plus sérieuse aux yeux de M. E. J... qui est lui-même un catholique pratiquant.

Cependant, durant la nuit du 27 au 28 juin 1901, M. E. J.. évoque l'Esprit de sa femme ; à minuit, il s'assoupit sur un fauteuil, n'ayant rien entendu.

« A un moment donné, dit-il, perdant l'espoir d'entendre le bruit que j'espérais, je me couchai. Il n'y avait pas deux minutes que j'étais couché que, tournant machinalement mes yeux du côté de l'armoire à glace, je vis une lumière incandescente venir sur le bord et le long de la glace, puis se retirer, puis revenir vivement et cela pendant trois fois, puis tout à coup une colonne lumineuse apparut le long de la glace en vacillant ; elle était grande et grosse comme ma pauvre Lisette, elle était d'un rouge éclatant comme le brasier d'un grand incendie. (Est-ce à cause de ce rouge éclatant que M. Gaston Mery croit à la présence du Diable dans ces phénomènes ? Mais qu'il se rassure : les âmes du Purgatoire sont aussi dans les flammes, au dire de l'Eglise. Donc, même d'après le dogme catholique, l'Esprit de Mme E. J... pouvait parfaitement se manifester sous la forme d'un corps embrasé, sans l'intervention d'un inutile démon.)

« A cette vue, ajoute M. E. J..., j'eus des sueurs froides sans être épouvanté ; conservant tout mon sang-froid, je m'écriai avec émotion : « C'est toi, ma pauvre Lisette, ne t'en va pas, nous allons causer ! » Mais la colonne de feu disparut en passant par la fenêtre et se dirigeant vers le sol. Dans cette disparition, toute la partie de la cour qui se trouve contiguë à ma fenêtre fut embrasée ».

Après ce premier récit, M. E. J.. fait la narration des faits tout aussi extraordinaires qu'il a constatés pendant *cinquante-deux autres nuits* et notés au fur et à mesure qu'ils se produisaient. IL CROIT JUSQU'AU BOUT que ces phénomènes sont bien dus à la présence, à l'influence de l'Esprit de sa femme, puisque, en racontant ce qui s'est passé dans la nuit du 23 au 24 avril 1902 (la cinquantième), il dit encore : « Ma Lisette se manifestait ainsi à l'occasion de l'anniversaire de sa mort ».

Cependant, M. Gaston Mery nous dira, avec plus de verve que de vérité :

« L'Esprit », après avoir, pendant des mois, entretenu dans M. E. J... l'*illusion* consolante que sa femme n'était pas tout à fait morte pour lui, qu'invisible elle restait mêlée à sa vie, DIABOLIQUEMENT le détrompait, le rejetait dans son désespoir et se moquait de lui ».

On croit volontiers ce qu'on désire, nous disait tout à l'heure M. Gaston Mery. Il peut se faire à lui-même l'application de cette pensée de La Rochefoucauld.

Où diable M. Gaston Mery a t-il vu, dans la narration de M. E. J..., la moindre trace du « désespoir » dont il parle? Où a-t-il vu que Satan ait prouvé sa présence, au lieu de celle de l'Esprit de la morte, dans les phénomènes de hantise que nous étudions?

Oui, il y a un phénomène qui a un moment troublé M. E. J..., peu familiarisé avec les expériences spirites, et ce phénomène, le voici en peu de mots :

Une lampe, qui se trouvait sur une étagère, chez M. E. J..., et que personne, paraît-il, n'avait pu prendre, a soudain disparu. M. E. J... a eu la surprise de la retrouver ensuite accrochée, tout allumée, au 2e étage.

Voilà, dans sa simplicité, le fait dont il s'agit et dont M. Gaston Mery tire des conséquences diaboliques à faire frémir les âmes faibles du Catholicisme et à faire pouffer de rire les spirites les plus sérieux.

Eh quoi! ce phénomène d'une lampe déplacée et allumée par une main invisible vous *prouve* la présence de Satan ou d'un démon quelconque? Eh bien! on peut dire que vous avez la conviction facile.

Mais, s'il en est ainsi, pourquoi n'avez-vous pas trouvé diaboliques les phénomènes suivants, également observés par M. E. J... et qui sont exactement de la même catégorie :

« Tantôt c'était la table qui grinçait ou craquait comme si quelqu'un y marchait dessus, tantôt c'était le tiroir de la table qui était agité ; une autre fois c'était un bruit de bille qui roulait ; une autre fois, c'était la pile de bois qui remuait, ou bien c'était la batterie de cuisine qui était secouée et, souvent, c'étaient des coups frappés sur la batterie de cuisine. »

De deux choses l'une : ou tous ces faits sont diaboliques comme celui de la lampe, ou ils ne sont diaboliques ni les uns ni les autres. Il n'y a pas à sortir de là. Mais le fait de la lampe a impressionné fâcheusement M. E. J... Vite, M. Gaston Mery tâche de lui démontrer que ce fait est une mystification diabolique. Si M. E. J... continuait à croire que l'esprit de sa femme veille sur lui, M. Gaston Mery serait vraiment trop malheureux. Arrière aux âmes humaines désincarnées, place aux démons! telle est la doctrine du Rédacteur de l'*Echo du Merveilleux*. Mais est-il certain que Dieu n'ait pas dit : « Arrière aux dogmes insensés qui ont jusqu'à ce jour voilé ma puissance, ma justice et ma bonté? Place aux âmes libérées de la chair, qui viennent exhorter les vivants à la soumission dans l'épreuve, à l'accomplissement du devoir en toutes choses, à la foi raisonnée qui ouvre à tous les hommes les perspectives souriantes et infinies de l'éternelle existence » ?

*
* *

Voyons cependant : puisque vous voulez faire au vieux Satan, démodé et impossible, la surprise de lui apprendre qu'il vit encore, au xxe siècle, discutons sa présence dans les phénomènes de hantise dont vous nous parlez.

Qu'aurait donc voulu l'archange déchu, le génie personnel du mal, le démon tentateur des hommes, en intervenant dans ces phénomènes? Prouver qu'il y a des influences occultes, des âmes qui vivent et souffrent dans l'Au-delà, qui ont besoin de prières, etc.? Mais alors Satan n'est qu'un imbécile, car le moyen qu'il prend se retourne contre lui. Prévenu que l'Au-delà existe, que la vie d'outre-tombe n'est pas un vain mot, l'homme aura tout intérêt à se bien conduire pour ne pas tomber dans les griffes de Satan.

Dans le cas particulier qui nous occupe, serait-ce donc l'ange rebelle qui aurait demandé lui-même des prières pour le repos de son âme *damnée*? Il y aurait, à admettre cela, quelque bouffonnerie. Vous voyez peut-être dans cette suprême hypocrisie une adresse extrême de l'ange déchu ; mais détrompez-vous : Satan n'est décidément qu'un sot. En voici la preuve :

Les manifestations qui se sont produites pendant plus d'un an chez M. E. J... ont eu le résultat suivant, aussi peu diabolique que possible, et que M. E. J... consigne lui-même dans son rapport :

« *Tous les faits qui précèdent sont pour moi la preuve de l'existence d'une autre vie, alors que jusqu'aujourd'hui, je l'avais seulement supposé* (*comme beaucoup d'ailleurs*) ; *en outre, ils transforment en certitude le doute que j'avais sur l'utilité des prières pour les morts.* »

Et M. E. J... ajoute :

« JE SUIS DÉTERMINÉ A MENER UNE VIE DE PIÉTÉ ET DE PRIÈRES. »

Et voilà sur quelles preuves se base M. Gaston Mery pour affirmer l'action du Diable dans les phénomènes de hantise observés par son correspondant?...

Vous expliquez-vous, chers lecteurs, que le puissant et beau gentilhomme qu'on représente sur nos scènes théâtrales « l'épée au côté, la plume au chapeau, l'escarcelle pleine », inventif en toutes sortes de ruses, rempli d'audace et défiant Dieu, ait travaillé pendant un an à faire éclore une telle foi religieuse et des sentiments aussi pieux?

Nous posons ce dilemme :

Ou Satan n'est qu'un idiot personnage, absolument indigne de sa réputation ; ou Satan s'est converti, Dieu lui a pardonné, et l'ange des ténèbres est rede-

venu un ange de lumière contribuant à sauver les âmes au lieu de les pousser au mal.

Je défie qu'on puisse sortir de là.

***

Eh bien, si, il y a encore un moyen d'échapper au dilemme : c'est de proclamer, avec toute la vigueur d'une conscience honnête révoltée, que Satan, le Dieu du mal, l'adversaire du Dieu du bien, N'EXISTE PAS.

Nous nions son existence, comme nous nions celle de l'Enfer, que l'Eglise plaçait jadis dans les entrailles de la Terre, où la Science a prouvé qu'il ne pouvait être.

Il n'y a pas d'empire souterrain du mal : il n'y a donc pas de chef de cet empire. Satan n'est qu'un être allégorique. Le voir autrement, se le représenter en chair et en os, bataillant contre la Divine Puissance ou la narguant, tentant sans cesse l'homme faillible pour le rendre coupable, c'est insulter à la puissance, à la justice et à la bonté divines. Des inquisiteurs pouvaient croire à Satan, dont ils semblaient être les ministres. Des âmes vertueuses ne sauraient admettre cette horrible figure du tourmenteur des hommes, sans voir diminuer en elles la sublime et idéale figure du Créateur des mondes.

Si Satan existait, l'existence de Dieu serait bien problématique.

Nous l'avons dit jadis, si nous avons bonne mémoire, à M. Mery lui-même : on pouvait peut-être admettre l'Enfer quand on croyait que la Terre était l'unique monde habité. Aujourd'hui que nous voyons des millions de soleils et des milliards de globes habités dans l'Univers, nous ne pouvons nous empêcher de sourire quand on nous parle, comme d'un rival de Dieu, de ce roitelet de l'enfer terrestre, qui, — s'il existait, ne serait pas plus qu'un atome dans l'espace infini soumis à la puissance du Créateur.

Le mal est dans la conscience humaine. C'est à nous de l'en extirper peu à peu en progressant dans le bien, sans la moindre peur des diables, cornus et armés de fourches, que l'Eglise maintient encore, dans ses exhibitions représentatives des horreurs extra-terrestres, pour terroriser les âmes faibles et les plier sous son joug, mais qui ne sont plus, de nos jours, pour les esprits éclairés, que les hilarants accessoires d'un théâtre de Guignol.

***

Nous voulions terminer ici notre réponse à M. Gaston Mery. Mais comment laisser passer sans une vigoureuse protestation la phrase suivante de notre contradicteur :

« Toutes ces expériences spirites, si on ne s'en tient pas aux premières manifestations et si on a la patience de les prolonger, *aboutissent à la constatation d'une tromperie.* »

Voilà trente-cinq ans, Monsieur, que, pour notre part, nous étudions le Spiritisme et que nous pratiquons pour nous-même la médiumnité ; sans jamais se démentir pendant ces trente-cinq années, nos guides nous ont enseigné : l'immortalité de l'âme, la croyance aux vies successives, la foi en Dieu, en sa justice, en son amour. Ils nous ont dit que nous aurions des épreuves à subir sur cette terre de douleurs, et cela en vue de nous perfectionner ou d'expier nos fautes actuelles et antérieures. Ils nous ont recommandé le calme, la patience, la soumission aux lois de la destinée, mais aussi le travail, la lutte pour le bien lorsqu'elle est nécessaire ; en un mot, le devoir sous toutes ses formes.

Nous n'avons jamais été trompé par les Esprits quand nous nous sommes intéressé uniquement à notre progrès moral et à celui de nos frères en humanité : *Les investigateurs légers attirent des Esprits légers.* Des séances spirites entreprises dans le but de se distraire exposent les opérateurs à être mystifiés par des Esprits qui s'amusent. La loi des affinités le veut ainsi, et il est bon qu'on sache que les êtres de l'Au-delà, hommes avant leur désincarnation, ne deviennent pas subitement des anges ou des saints en entrant dans la vie future.

Mais dans vos expériences de spiritisme, si vous en faites encore, essayez d'élever votre esprit au-dessus de l'ambiance ordinaire, de vos occupations professionnelles, de vos intérêts privés ; entrez dans le vaste domaine philosophique et moral du Spiritisme, et vous ne pourrez plus nier les délicieuses influences spirituelles qui, dans nos rapports avec l'Au-delà, charment l'esprit, touchent le cœur et ennoblissent la conscience.

Nous vous citerons, pour terminer, l'exemple d'Allan Kardec. C'est en interrogeant longuement les Esprits, en poursuivant ses études et expériences spirites pendant un grand nombre d'années, qu'il a pu réunir les éléments des cinq ouvrages fondamentaux de la doctrine spirite. Or, ces ouvrages ont fait le tour du monde et sont partout considérés comme un code de sublime morale, un lumineux traité de philosophie spiritualiste, un répertoire de l'invisible qui résume et complète l'enseignement des sciences occultes et des philosophies anciennes et modernes, met d'accord le Bouddhisme et le Christianisme, Moïse et Socrate, Confucius et Luther, Zoroastre et Mahomet, et pose, en tenant compte des nombreux avatars de l'idée religieuse à travers les siècles, les premières mais indestructibles assises de la religion de l'avenir, sur le roc du fait, de la foi raisonnée, de l'expérience et du sens commun.

Voilà comment l'étude constante et prolongée du vrai spiritisme aboutit — ainsi que vous le prétendiez inconsidérément — à une vulgaire « tromperie » et à une basse « mystification ». Voilà comment il fait le jeu de Satan, en enseignant les lois de Dieu et proclamant l'éternelle vérité !

A. LAURENT DE FAGET.

L'ÉCRITURE DES GÉNÉRAUX BOERS

Il y a encore dcs gens qui ne croient ni à la chiromancie, ni à la graphologie, ni à l'influence des astres. A quoi peuvent-ils bien croire ? Tout est signe et symbole en ce monde. Ne dédaignons pas de lire ces lignes que le destin brode dans une main couleur de rose, ou qu'il grave sur le cuir tanné d'une paume guerrière. Dans la coupe d'une figure, découvrons une vocation. Dans un paraphe, connaissons un caractère. Aimons cet art ingénieux, qui conseilla la politique du seizième siècle, et à qui Mme de Thèbes a donné une rigueur scientifique.

Elle a examiné l'écriture des trois généraux boers qui viennent de visiter Paris. Vous ne vous attendez pas à ce que ces écritures démentent ce qu'on sait de leurs caractères. Mais la précision des caractères graphologiques est singulière. Louis Botha a l'écriture loyale et droite d'un casse cou. Il se bat, il ne parlemente pas ; même il ne prévoit pas ; il sera perdu par une négligence. En écrivant son prénom, il écrit *L* et *O* en caractères immenses, et le reste tombe en *decrescendo*. Il est très orgueilleux et très sûr de lui. Il se jette sur l'obstacle avant de l'avoir regardé. Dans son nom, le *T* est barré juste au-dessus de la hampe, et cette barre horizontale, énorme et prolongée, coupe l'*H* par un sillon lourdement appuyé. Un Martien pur. Mais voici autre chose. L'ensemble des caractères est élégant. La courbe de l'*L* fait une jolie génuflexion. Ce soldat aime les choses de l'esprit. Et Mme de Thèbes conclut : « On a voulu faire du dessin, beau caractère quand même, chien de garde. »

Chien de garde ? Mme de Thèbes ne savait sans doute pas si bien dire. Dans sa jeunesse, Louis Botha était berger. Et quant à la boucle de l'*L*, il faut croire qu'elle ne se trompe pas, puisque cet illettré, à force de labeur, est devenu un des hommes les plus cultivés de son pays.

L'écriture de Delarey est moins complexe et, s'il faut le dire, moins sympathique. Elle est fort tordue et tortillée ; lisez-y la finesse diplomatique. Il est d'un caractère difficile. Il n'a pas la bonté généreuse de Botha. Il raisonne, il calcule et même il compte. Tandis que Botha est sous l'influence de Mars, Delarey est sous la protection de la planète dédiée à l'artificieux Mercure.

De Wet, lui, appartient à Jupiter, qui est la juste franchise, et à Saturne, qui donne l'amour de la terre. Son écriture est nette, égale et loyale. « C'est, dit Mme de Thèbes, la limpidité, la simplicité, la franchise, le jugement juste, précis, le courage sans bruit, le sang froid qui ne désarme jamais, l'homme qui se possède toujours, qui sait où il va, ce qu'il fait, conscient de ses droits et de ses devoirs, esprit nettement pratique et de conciliation sans faiblesse, conduisant à la victoire aussi bien avec son courage qu'avec son intelligence. »

Les trois généraux boers portent dans leur écriture les signes de la volonté. Chez tous trois, on voit des lettres nettes, brusques et appuyées, comme il convient à des soldats. Mais leurs caractères diffèrent : Botha est généreux et hardi ; de Wet est un juste et un sage ; Delarey est un politique ; Botha est un paladin, de Wet un homme de Plutarque et Delarey un homme de tous les temps, ce qui veut dire du nôtre. Mme de Thèbes achève son étude d'un conseil, par où la graphologie prend une place méritée entre les sciences politiques. Dans un Etat idéal, dont on voudrait que l'oncle Krüger fût le président, le ministère de la Guerre serait donné à Botha, le ministère de l'Intérieur à de Wet et le ministère des Finances à Delarey. Et le pays serait bien gardé.

HENRY BIDOU.

UN PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVe SIÈCLE

Notes sur un procès de sorcellerie à Philibert Delniau, prestre de Marcheseul, curé de Brazé, au sujet de certains esprits qui fréquentoient le château de Brandon près Couches.

Nous venons de recevoir d'un de nos amis et lecteurs l'intéressante relation d'un procès intenté, en 1624, contre un prêtre accusé de sorcellerie.

Ces notes sont très curieuses et n'ont paru que dans les mémoires d'une société de Lettres et Arts d'Autun. Elles sont donc peu connues.

Nous sommes heureux de les publier dans leur entier, certains qu'elles intéresseront fort nos lecteurs.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen.

En l'an 1624, au château de Brandon, proche Couches, bailliage d'Autun, pays de Bourgogne, l'on entend, tant de jour que de nuit, un grand bruit et tintamare, et s'y voit un esprit passant légèrement comme le vent, parfois en forme d'homme, parfois en forme d'enfant Du quoy le seigneur du lieu beaucoup inquiété et tourmenté, en recherche le sujet. Il est advertit qu'un prêtre nommé Messire Philibert Delniau, âgé de 70 ans au plus, demeurant à Marcheseul, s'entend à la magie, trop facilement recourt à luy. Il luy dit à la porte du château de Brandon, ou après quelques conjurations au malin esprit, il assure le Sr de Brandon qu'en son château il y a un thrésor caché et enfoncé en terre depuy que les Anglais occupoient une grande partie de la France,

provenant de ce que un seigneur dudit Brandon aïant vendu une terre et seigneurie qu'il avoit au pays de Loraine, et reçu son payement en denier comptant, redoutant les courses des Anglais le cacha en terre et fut prévenu de mort avant que de le pouvoir retirer ny découvrir ce qu'il en avoit fait et qu'un génie nommé Mammon gardoit toujours ce thrésor. Philibert Delniau lui dit que ce démon qui gardoit le thrésor, nommé Mammon, étoit plus-grand maistre que le sien, et lui avoit défendu de passer outre. Toutefois, il donna des caractères et receptes pour le conjurer, escrittes de sa propre main avec diverses missives sur ce sujet, portant sa confession d'avoir parlé au démon. Ledit sieur de Brandon ne recevant point de soulagement et étant grandement inquiété par cette esprit quitte le diable et (*une ligne manque*)... docteur en théologie en l'église Cathédrale de Saint-Ladre dudit Autun, nommé André Guijon, de s'acheminer en sa maison. A quoi il s'y conduisit et y conjure ceste esprit qui d'abord cessa ses importunités. Mais comme il eut veu lettres dudit Delniau, il fit en sorte qu'elles luy fussent mises entre les mains pour les représenter en justice, afin de purger le monde d'un homme si pernissieux, et les aiant rendu à Me André Venot, chanoine et official dudit Autun, afin que sur icelle on peut se saisir de la personne dudit Delniau. Il rechercha sa vie sur la quelle plusieurs témoings de ses sortilèges d'ordinaire furent ouy. Luy interrogé qui du commencement veut dénier, mais enfin il confessa comment, par sa propre écriture qu'il reconnut, il dit que la première impression de magie sans néanmoins rien dire du temps qu'il estoit escclier dans Autun, il receut pour régent un nommé Cordatus, fort sçavant homme, mais bien méchant, qui parcouroit la France, lequel certain jour le mit luy et deux autres escoliers, tous trois déjà assez grands, dans un sercle qu'il fit, avec défense qu'il fit d'en sortir, et puis leur fit voir de belles damoiselles qui les convioient avec des baisements de danse avec elles. Estant survenu quaiant esté fait prestre et déservant la cure d'Anost, au commencement dés troubles de la Ligue, en l'an 1590, passa par les lieux un gentilhomme avec sa femme qui se disoit estre du Poitou, qui avoit esté ruyné par la guerre, lequel, discourant avec luy, lui fit offre de luy enseigner la magie et le moyen de tempérer les démons. A quoy il se laissa glisser par curiosité et simplicité sous (*sept mots effacés*)... la chasse.

Ainsi recevant de luy cette science, laquelle il mit peu de temps en pratique, il s'achemina à un bois ou à une croisée de chemin, aiant fait les conjurations, le diable s'aparut à luy en forme d'homme fort grand et affreux, vêtu d'un grand habit noir ne faisant paroitre ny bras ny jambes, lequel luy parlant d'une voix fort rauque et énorme il luy demande ce qu'il désiroit de luy ; il luy fit réponse qu'il ne demandoit qu'une recepte pour la chasse, laquelle le démon luy enseigna, mais elle ne luy fut jamais utile, et se disparut de luy sans luy faire aucune autre convention, sinon qu'il luy dit qu'il appeloit Belzebut, et que, lorsqu'il le conjureroit, dont il luy en aprit la manière, il ne luy manqueroit de se trouver vers luy. Sur la confrontation de plusieurs témoins aiant déposé contre luy pour sortilège, il confessa tout, et notamment qu'un certain vilegeois de Saint Germain, nouvellement marié, aiant l'éguillette nouée, s'estant adressé à luy pour y trouver du remède, son démon lui suggéra de dire une messe à reculon, et la commencer par *Ite missa est*. Ce qu'il fit sans avoir personne pour la répondre ; néanmoins il y avoit une voix qui la répondoit, estimant que c'étoit le démon.

Aiant par ce moien défait le charme, il dit qu'aiant laissé quelque temps à l'invoquer, et estant au lieu de Brazé, il s'adressa à luy, luy demandant pourquoi il ne l'appeloit plus. A quoy il luy fit réponce que c'étoit qu'il l'avoit trompé, et que la recepte qu'il luy avoit donné pour la chasse ne luy avoit de rien servi. Mais le démon luy dit que c'estoit à raison de ce qu'ils n'avoient point faict de pacte ensemble, que s'il vouloit en faire avec luy, il le rendroit heureux, et l'assisteroit copieusement, à quoy il se rendit. Il fit pacte avec le démon, par lequel il se donnoit à luy en corps et en âme, à Dieu à chraîme et baptême. La dessus, le démon voulant luy donner un terme pour l'accomplissement de ce pacte, il ne s'y vouloit point condescendre, et dit qu'il entendoit que ce fût pour le cour de sa vie naturelle. Dès lors le démon luy défendit de prier Dieu, d'invoquer la Vierge Marie, ny tels saints, ny d'observer les jeunes et fêtes commandés par l'Eglise. Il luy ordonna de manger tous les jours de la viande, sans exception, lui permettant, puisqu'il n'avoit point de profession, de dire la Sainte Messe, confesser, baptiser et administrer les sacrements de l'autel et de mariage, à la charge que lorsqu'il prononceroit les paroles il seroit sans intention. Il a souventes fois conféré avec le diable et guéri plusieurs personnes ensorcelées par le moien d'iceluy avec de l'herbe de milpertuit et des oraisons sales et vilaines, confessant et les guérissant, et receptes donné à plusieurs personnes aiant déposé contre luy lorsqu'ils luy furent confrontés. Il confesse de plus tout ce qui s'étoit passé à Brandon, renonçant ses missives et les caractères de conjuration du diable par luy donné, et encore sur les confrontations de quelques témoings pour un thrésor prétendu être au château de Laisy. Il confesse pour yceluy avoir conjuré le diable qui l'a assuré avoir un thrésor dans trois pots de terre cachés depuy longtemps et parfois gardé par trente démons, et parfois par vingt-quatre, et le moins par deux démons, auxquels temps il seroit meilleur de fouiller qu'autre saison, parce que on contenterait plus facilement deux démons que plusieurs, et qu'il falloit, pour le trouver, leur donner une âme vivante, comme par effet, en toutes les guérisons des ensorcelés, il avoit donné des âmes vivantes au démon, n'aiant jamais mal fait de son scavoir que ce qu'il avoit causé la mort de plu-

sieurs animaux, au reste n'aiant fait que du bien. Confesse qu'il a esté souvent au sabat, parfois en corps, d'autrefois en esprit, aiant reconnu qu'il y alloit en corps quand le diable le divertissoit et le venoit quérir. S'il estoit au lit, il le faisoit lever et habiller, et puis le transportoit, estant tout rompu quand il en venoit, et estoit deux ou trois jours sans rien faire, au lieu que quand il y alloit en esprit il n'avoit pas les incommodités. Il dit que le sabat se tient en lieu fort écarté, soit sur une montagne, soit au fond de quelques vallées, de nuit, et à l'obscurité, où on est éclairé par des chandelles noires qui rendent une clairté violette et fort ténébreuse ; qu'il s'y trouve une grande quantité de peuple qu'il ne peut reconnaître et trois fois autant de femmes que d'hommes. Que là on danse et puis après on fait un festin de toutes sortes de viandes froides, sans sentir goût ny sel. Il n'y a point de vin. Après quoy on va adorer le démon estant en forme de bouc, chacun une chandelle noire à la main, lequel parle d'une voix énorme et néanmoins intelligible, commandant d'observer ce qu'on luy a promis. Confesse qu'il est arrivé quelquefois que en célébrant la messe d'avoir oublié d'acquitter l'intention lorsqu'il prononçoit les paroles du sacrement, que le diable le battoit étrangement, et comme il luy dénioit et assuroit qu'il n'avoit point eu d'intention et luy disoit qu'il en avoit menty parce qu'il avoit veu Jésus-Christ désendre entre ses mains. Que quelquefois il a eu l'intention d'abjurer son erreur et s'estant mis en chemain audit effet le diable l'avoit prit et battut étrangement, qu'il ne scayt de quoy ny comment il le battoit, mais qu'il ressentoit fort les coups quelques jours. Une foys il le renversa par terre et luy fit grand mal au fondement, estimant que c'étoit qu'il le marquoit. Il dit qu'il avoit une servante qui, voyant son gouvernement, luy disoit très souvent qu'il se vouloit perdre mais que jamais il ne peut la croire. Que depuy qu'il fut prisonnier le diable s'adressa à luy et le tourmenta fort huit jours durant, luy disoit qu'il n'eut point peur, qu'il ne confessât rien et qu'il n'auroit point de mal. Il luy dit aussy qu'il n'avoit tenu qu'en luy qu'il ne se fût garantit parce que souvent il l'avoit sollicité de se retirer en Auvergne, à quoy il n'avoit point voulu entendre. Que dès les huit jours passés, des pères Capucins et des pères Jésuites l'aiant esté voir, ils luy donnèrent des patenôtres et chapelets, avec un *Agnus Dei* et luy conseillèrent de prier Dieu.

Le diable l'avoit quitté. Son procès fut ouvert le premier jour d'avril audit an 1624 par ledit Sr Venot, où fut appelé ledit Sr Guijon, les Srs Dardeau et Degauts, tous les chanoines dans ladite église de Saint-Ladre d'Autun, les Srs Chevanne, Cortelots et moy soussigné, advocat, et le lendemain il fut ouy d'office où il confessa franchement tout ce qui est cy-dessus, reconnut les caractères et lettres par luy écrites, il fut privé de l'ordre de praîtrise, et renvoié au bras séculier le samedi sixième jour dudit mois, dégradé publiquement en l'église Saint-Lazare par le S^r révérend évêque dudit Autun, des dignités de l'Eglise, sur un échafaut qui y fut dressé, et puis ès mains dudit lieutenant criminel audit Autun, qui avoit assisté ledit sieur official à l'instruction de son procest. Il dit qu'à tel jour il avoit receu l'ordre de praîtrise, à tel jour elle luy avoit esté ôté qui estoit un grand jugement de Dieu, parce que lorsqu'il l'a receue il estoit en péché mortel. Le mardy 16 avril, son procès fut ouvert en la justice séculière, et le mercredy matin il fut ouy d'office où il confessa tout ce que dessus. Après fut condamné à estre pendu et bruslé. Estant à son diné, il fut visité par le sieur Guijon qui prit quelqu'excuse parce qu'il ne savoit pas encore la sentence. Mais comme il l'ouy parler, il fit oster la viande et dit qu'il ne falloit plus rien du temporel, mais qu'il falloit penser au ciel, avec une infinité d'autres parolles. Quelque temps après, sa sentence luy fut prononcée, mais le greffier prononçant fort bas ce qui estoit du brûlement, il remercia Messieurs de la justice de l'avoir traitté sy doucement, disant qu'il estoit grand pécheur et avoit beaucoup offensé Dieu et mérité de perdre cent vies s'il les avoit. Il renonça au diable et à son péché, se résignant entre les mains de Dieu, et disant que celuy qui l'avoit fait prendre pour perdre son corps avoit sauvé son âme. Il fut assisté des pères Capucins et Jésuites avec lesquels il dit de bonnes paroles qui faysoient voir une grande repentance, jusques à l'heure que l'on le conduisit au supplice. En allant, il fit une amande honnorable à Dieu, à la porte de l'église Cathédrale avec de belles prières et signe de grande repentance. Passant devant l'église de Notre-Dame, voiant son image, il se prosterna de luy-même à genoux, les larmes aux yeux, et fit une prière à la Vierge, disant que par le commandement de Satan il l'avoit oubliée par plusieurs années, ou il luy crioit mercy et la suplioit de prier son cher fils pour luy, avec d'autres parolles touchantes. Voiant beaucoup de peuple qui le suivoit, il se tourna contre le père Jésuite qui luy dit : présentez-vous maintenant Jésus-Christ pendant sur le mont du Calvaire, suivy d'une multitude de Juifs, tous pour luy faire des indignités, et vous verrez au contraire ce peuple qui vous suit est pour le prier pour vous, ce qui le réjouit et luy fit dire qu'il mouroit coupable, et que Jésus-Christ estoit mort innocent, et la dessus prononça plusieurs belles paroles.

A la fin du manuscrit se trouve la mention :

Faict à Chateauchinon par moy Claude Devoucoux, le 4 septembre 1721, et aussy fait à Buchat par moy Cotignon, au nom de Dieu, Père et Fils, St-Esprit dans tous les siècles des siècles.

Le récit de l'avocat s'arrête au supplice qui eut lieu sur la place du Champ-de-Mars. Une note insérée dans *Autun Chrétien*, par Claude Saulnier (1) vient confirmer le procès et l'exécution : « L'église de Claude de la Magdeleine de Ragny, 78e évêque d'Autun, souffrit grand scandale par

(1) Chap. II, p. 69.

Philibert Delneau, curé de Brazey, et Emilian Seguin, curé d'Aussy, accusés et convaincus de magie et condamnés à la mort pour réparation de leur crime en 1627 (2); avant laquelle le premier fut dégradé par ce prélat, revêtu de ses habits pontificaux et accompagné de tous ses officiers, dans l'église Saint-Lazare, à la vue de tout le clergé et de tout le peuple. »

ÇA ET LA

Encore une maison hantée

Le *Réveil de la Haute-Saône* raconte dans son dernier numéro cette étrange histoire dont nous lui laissons toute la responsabilité :

L'autre jour, à Vesoul, rue du Centre, une brave épicière, Mme Résillot, surveillait son pot-au-feu, lorsque le couvercle de la marmite, soulevé violemment, chut à terre et s'y brisa.

— Le pot-au-feu bout trop fort, se dit Mme Résillot, qui s'en fut chercher un autre couvercle, en métal, celui-là.

Et la bonne ménagère balayait les débris du couvercle de terre, lorsque celui de métal fut projeté violemment jusqu'au milieu de la cuisine.

— Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que c'est? s'écria l'épicière épouvantée.

A ce même moment, l'eau du pot-au-feu débordait inondant le foyer. Légumes et viandes, suivant son exemple, roulèrent sur le plancher, comme projetés par une main invisible. Et la marmite, chancelante, se renversait à son tour et se brisait !...

Mme Résillot jeta des cris terribles, qui firent accourir son mari. Tous deux demeurèrent stupides devant cet inexplicable désastre où sombrait leur dîner. Ils n'étaient pas au bout de leurs peines.

Pouf ! c'est un sac de sel qui s'abat sur le sol. Paf ! c'est un sac de farine. Mais regardez donc !... des pots de confitures s'ébranlent sur leurs planches, franchissent légèrement quelques menus obstacles qui les séparent du bord, et viennent se fracasser à terre ! Une bouteille d'huile les suit, une bouteille de vin les imite, répandant comme un flot de sang ! Toute la vaisselle, toute la batterie de cuisine, saisies d'une mystérieuse ivresse, entrent en danse, bondissent, se brisent avec un fracas épouvantable qui couvre presque les cris affreux des malheureux épiciers !

Et cela a recommencé le lendemain :

Vers six heures, ajoute le *Réveil de la Haute-Saône*, les esprits facétieux qui semblent avoir établi leur quartier général dans la boutique de M. Résillot, recommencèrent à se livrer à des fantaisies d'un goût douteux.

Toutes les tentatives de Mme Résillot et de la bonne pour préparer le dîner furent vaines.

Comme la veille, le contenant des casserolles puis les casserolles elles-mêmes dansaient la sarabande, et finalement dégringolaient à terre où elles se brisaient. La famille dut se passer de dîner.

Malheureusement, le *Réveil de la Haute-Saône* ne paraît que deux fois par semaine. Il nous faut donc attendre pour connaître la suite de cette mystérieuse aventure.

La mort du médium russe Sambor

Le fameux médium russe S. F. Sambor, dont nous avons souvent parlé dans notre Revue, est mort dans la ville de Radomysl, près Kiew.

Il était très aimé dans les milieux spirites russes, où sa réputation était très grande.

Une de ses dernières expériences est particulièrement intéressante : on avait placé, avant la séance et devant témoins, dans un tube de fer préparé pour cela, un crayon et une feuille de papier blanc. Le tube fut dûment soudé.

Après la séance on y trouva une pièce de ruban et sur le papier une écriture directe.

Sambor était autrefois employé aux télégraphes russes. Il quitta ce poste en 1894 pour s'adonner complètement aux expériences médiumniques.

Un impromptu de Gounod-esprit

L'illustre maître compose encore dans l'autre monde paraît il, et c'est dommage, car Gounod-esprit est loin de valoir Gounod vivant.

On peut en juger par ce petit morceau :

Impromptu

Do, ré,
Mon adorée
Do, ré, mi
Ma mimi
Do, ré, mi, fa
Tu triomphas
Do, ré, mi, fa, sol
Et je tombais fou sur le sol
Do, ré, mi, fa, sol, la
Et d'amour je serais encore là
Do, ré, mi, fa, sol, la, si
Si je n'étais pas ici
Do, ré, mi, fa, sol, la, si, do
A faire avec la mort dodo

Pauvre Gounod !

Ce n'était vraiment pas la peine d'avoir produit *Faust* pour en arriver là !

Le tzar et le spiritisme

Guillaume II fait la guerre aux spirites; Nicolas II les accueille de façon très bienveillante et il n'a, à ce qu'on raconte, pas lieu de s'en féliciter.

Au cours d'une séance de spiritisme donnée au palais de Péterhoff, en présence de l'empereur et de l'impératrice, par un médium du nom de Philippe, la tzarine fut tellement impressionnée par les communications des « esprits » qu'elle dut quitter la salle et s'aliter.

Qu'aurait-ce donc été si Mme Anna Rothe, le *blumenmedium* dont le procès s'instruit en ce moment à Berlin, avait fait apparaître les spectres qui lui obéissaient si docilement !

L'assassin Vidal et le nombre 13

Nous avons raconté ici même, au moment du centenaire de Victor Hugo, l'influence qu'avait eu le nombre 13 dans la vie de l'illustre poète.

Les coquins, eux aussi, n'échappent pas à l'influence bizarre du nombre fatidique.

Vidal, le tueur de femmes, actuellement sous les verrous, a déclaré que sans être aucunement fataliste, il avait toujours été poursuivi par le nombre 13. A l'école de Baudel, où il fit ses études, il avait le numéro 313. A Saint-Charles, il avait encore un 13. Au régiment son matricule était le 7.913. Enfin, à Lyon, où il est détenu, on l'a placé dans la cellule 113.

Il serait curieux de savoir si on le guillotinera un 13.

A TRAVERS LES REVUES

LES MYSTÈRES D'UNE FEUILLE DE PAPIER

M. le Dr Papus publie, dans l'*Initiation*, un article des plus intéressants sur une découverte extrêmement curieuse que vient de faire M. le comte de Tromelin.

La question soulèvera certainement de nombreuses polémiques et nous tiendrons nos lecteurs au courant de la discussion.

Voici ce dont il s'agit :

M. le comte de Tromelin, 3, rue du Théâtre-Français, à Marseille, étudie depuis de longues années les figures et les dessins qu'on peut apercevoir avec un peu d'habitude en regardant une feuille quelconque de papier non glacé et non satiné de manière à voir par transparence les ombres et les blancs que présente la pâte à papier même dans les papiers les plus grossiers.

Le comte de Tromelin a, bien entendu, des théories personnelles et très curieuses pour expliquer ces faits ; mais nous voulons rendre nos lecteurs juges des faits et non des théories, et nous allons exposer, au moyen d'extraits de lettres de l'auteur, ces faits étranges autant que nouveaux.

« Cette découverte est tout à fait stupéfiante, et elle va empoigner un certain nombre de vos lecteurs, qui vont devenir des adeptes très fervents de ma nouvelle méthode.

Ce que l'on voit sortir du papier est tellement étonnant qu'on ne peut plus quitter cette occupation, lorsqu'on a trouvé la bonne méthode et *qu'on commence à* voir... Je suis convaincu, docteur, que, si vous vous y mettez, vous serez empoigné comme les autres l'ont été. Mais je reconnais que, pour faire de *jolies* choses, il faut être un peu artiste.

En effet, il sort une foule de figures et de personnages, et *c'est à vous de choisir ceux qui vous conviennent le mieux*...

Cette phrase soulignée a une grande importance, car elle indique la part *personnelle* de chacun.

Il est certain que la *même planche*, traitée par deux personnes différentes, pourrait représenter des sujets absolument différents, *selon leur état d'âme* : voilà *le côté psychologique de ces nouveaux phénomènes*.

Vous devez comprendre qu'avec ma grande habitude je vois *de suite* ce qu'un non-initié ne voit pas. Mais j'avoue ne pas distinguer encore les sujets des planches à première vue, car c'est trop complexe et trop compliqué !

Première méthode facile pour obtenir des dessins :

a) Au début on regarde avec attention et on calque ce qui paraît le mieux marqué, le plus clair, le plus visible. Trop de jour ne vaut rien. On a vite choisi le jour qui convient en se tournant comme il faut, et, quand les *dessins* du papier deviennent assez sombres, on a le jour voulu.

b) Si on veut simplemeet confirmer ma loi, on dessine ainsi au hasard. Mais, pour obtenir un sujet, on ne choisit que les têtes de même grosseur. — Car toutes les têtes se décomposent en plus petites, et ainsi de suite.

c) Pour obtenir les détails, on se sert d'un gros crayon conté noir assez mou, appelé sauce, de ce diamètre.

d) On ne le taille pas ; au contraire, on le laisse bien plat et c'est par cette surface plate, ce plan parfait, que l'on épouse les saillies du papier, les creux restant blancs.

e) On peut avec ce crayon, sans calquer, noircir le papier au hasard, en tournant ce crayon comme si on faisait la barbe au papier. Les figures sortent en masse ; on a soin d'arrêter leurs contours, autrement tout *resterait noir*, et on ne verrait rien.

f) Avec de la mie de pain, on enlève le trop de noir, et on accentue où il faut. On peut aussi prendre du conté à dessin carré nº 4 ou 5, ou un crayon mou.

On se sert tantôt d'un crayon, tantôt de l'autre.

g) Quand on a noirci une surface avec la sauce, on se sert d'un brunissoir en os ou en ivoire de la forme d'un manche de brosse à dents (pointu). On frotte les lignes à accentuer et, comme ce manche ne marque pas, il rectifie les faux traits.

h) Bref, par cette méthode, on arrive très vite à faire des dessins merveilleux.

k) *Au début*, il faut un peu tricher, soit aider le dessin, parce qu'on n'est pas assez fort ; mais, je le répète, *seulement au début des essais* ; car, au bout de très peu de temps, vous reconnaissez vous-même que le trait que vous cherchiez est tout tracé, et bien mieux, *bien plus pur* que vous ne le feriez vous-même en trichant.

l) Pour les yeux, on frotte dessus en tournant ; ils se forment tout seuls, et on voit la prunelle se marquer d'un point bien noir ; on frotte à peu près où on pense qu'ils doivent se trouver s'ils ne sortent pas tout seuls.

m) Enfin, vous arrivez à faire des dessins très sincères ; et partez de ces principes *qu'il n'y a aucun trait inutile*, et que *chaque trait a un but marqué*, et puis, que tout n'est que têtes, figures et personnages de toutes tailles.

n) Pour composer un sujet, ou élimine tout ce qui gêne et encombre le dessin. On a le droit de supprimer, mais non celui de rien ajouter.

o) On observe la règle de ne prendre que les personnages de même grandeur.

p) Mais on peut marquer les plus petits qui apparaissent, mais à titre d'agrément, de fioriture seulement.

q) Exemple : Une chevelure n'est composée que de figures. Les personnages dans les cheveux, les couronnes, diadèmes, etc., peuvent ne pas nuire à l'effet général, alors on peut les marquer comme ils sortent.

r) Sur un personnage un peu gros, toute son histoire est marquée en petit dessin.

s) Pour la lecture, je donnerai mon avis prochainement ; mais au début c'est dur à lire. Les mots vierges, j'ai juré de garder le secret, cabale, sabbat, etc., sont très visibles en général.

t) Les principaux personnages tiennent presque toujours à la main des bâtons de folie ou hochets très variés.

u) Les grands maîtres de la cabale, les rois, mages, reines, portent toujours leurs attributs à la main, ou dans leurs couronnes, diadèmes, vêtements, etc.

Les mains mêmes, étant formées de têtes, sont difficiles à saisir.

v) Les personnages ont plusieurs bras accomplissant diverses actions. Ce sont des dessins parlant.

x) Les contours des personnages indiquent en caractères sibyllaires ce qu'ils représentent. On sait que les caractères sibyllaires et composites sont formés par des visages appropriés, etc........ »

PHÉNOMÈNES DE DÉDOUBLEMENT

Nous lisons dans le *Progrès spirite*, sous la signature de M. Jean Eyriam, une relation de phénomènes de dédoublement si extraordinaires, que nous la donnons à titre de simple curiosité, tenant à en laisser l'entière responsabilité à son auteur.

Pendant ma villégiature de cette année, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de m'entretenir avec le docteur H..., philanthrope modeste doué d'une vaste érudition, lequel, parfaitement secondé par sa charmante femme, est une vraie providence pour les malheureux souffrants envers lesquels tous deux ne ménagent ni soins, ni secours.

Au cours d'une conversation des plus attrayantes, ils m'affirmèrent le récit suivant que leur avait fait plusieurs fois, sans aucune variante, un ancien soldat nommé Oudot, garde forestier, homme d'un caractère peu communicatif, mais d'une sincérité reconnue et attestée de tous ses concitoyens.

« Pendant mon congé en Afrique, racontait le dit Oudot, il s'est passé dans mon régiment le fait ci-après, que j'affirme sur l'honneur, connu de tous mes camarades, de tous mes officiers comme de moi, et qu'aucun de nous n'a jamais pu s'expliquer :

Un homme de ma compagnie, nommé F..., bon soldat lorsqu'il s'agissait d'aller au feu, mais peu discipliné en séjour de garnison, tout en se montrant cependant serviable à l'égard de tous, était ce qu'en argot militaire on appelle une bonne pratique.

Un jour, à la suite d'une frasque à la cantine, son sergent, peu endurant sous le rapport de la plaisanterie, lui infligea quatre jours de salle de police et le conduisit séance tenante à la salle de discipline dont il fit fermer la porte en sa présence, puis il retourna à la cantine.

Le premier qu'il vit en rentrant fut F..., qui le regardait en ricanant.

Le sergent demeura d'abord abasourdi ; ensuite, pris d'une violente colère, il lui demanda pourquoi il n'était plus à la salle de police et comment il avait fait pour en sortir.

Le soldat répondit : « Je suis sorti parce que cela m'a plu, et ce n'est ni vous ni personne qui pourrez me tenir au « *clou* » (salle de police) lorsque je ne le voudrai pas. »

Le sergent courut au poste de la caserne donner l'ordre de venir prendre F..., à la cantine, pour le réintégrer à la salle de punition. Lorsqu'il arriva avec les hommes de garde, F... avait disparu de la cantine sans qu'on l'ait vu sortir.

S'étant rendus à la salle de police dont la porte était fermée par des verrous et une serrure extérieure, ils y trouvèrent F... couché sur le lit de camp, d'où il les regardait en ricanant.

Compte ayant été rendu à l'adjudant, une enquête fut faite pour savoir qui avait pu ouvrir la porte à F... soit pour sortir, soit pour rentrer. Personne n'avait rien vu.

Après s'être assuré, par un examen minutieux du local, qu'il était impossible de sortir autrement que par la porte, l'adjudant prescrivit un redoublement de surveillance afin que la punition puisse avoir son effet.

Malgré les précautions prises, le lendemain F... se promenait de nouveau dans la cour, jouant avec ses camarades.

Le sergent et l'adjudant l'ayant aperçu, se rendirent immédiatement à la salle de police avec le caporal de garde qui en avait les clefs ; là, ils retrouvèrent F... couché sur le lit de camp, d'où il les narguait, et il avait disparu de la cour.

Un rapport sur ces faits ayant été établi, le colonel ordonna de placer ledit F... dans une cellule du fort où nous étions casernés, creusée dans le roc, où il n'y avait pour donner de l'air qu'une petite ouverture de dix centimètres de côté, garnie de quatre barreaux de fer croisés, à deux mètres de hauteur. Cette cellule était fermée par une forte porte blindée garnie de verrous et serrure de sûreté à l'extérieur ; pour tout mobilier il n'y avait qu'une demi-botte de paille sur le sol.

Malgré toutes ces précautions, le lendemain F..., plus narquois que jamais, jouait dans la cour avec les autres troupiers.

Les officiers ne tardèrent pas à être au courant de ces fugues dont tous les soldats s'amusaient singulièrement.

Le colonel finit par en rendre compte au général commandant la brigade.

Ce dernier, un vieux dur à cuir, ne fit d'abord que rire de ce rapport, et pour prouver qu'on ne lui en imposerait pas, il se rendit à cheval au fort où F... était détenu et se fit conduire auprès de lui à la cellule. Là il lui tint à peu près ce langage :

« On prétend que malgré les portes fermées vous sortez quand il vous plaît, je ne coupe pas là-dedans (*sic*). Je vais vous faire fermer à ma manière et si d'ici à demain vous parvenez à sortir, je vous lèverai vos punitions. »

— Très bien, mon général, répondit F... Voulez-vous me dire le nom du café en ville où vous irez en sortant d'ici, afin que je puisse vous y attendre ?

Le général lui indiqua le café demandé, ferma lui-même la porte, serrure et verrous de sûreté, mit les clefs dans sa poche, fit commander une escouade de quatre hommes avec un caporal, baïonnette au canon, et les plaça lui même dans le corridor conduisant à la cellule, avec ordre de s'emparer de F... s'il sortait, en se servant au besoin de leurs armes contre lui, puis il remonta à cheval et se rendit au grand trot au café.

En arrivant, la première personne qu'il aperçut ce fut F... qui le salua en lui disant :

— Mon général, selon nos conventions je vous attendais pour lever mes punitions.

Sans répondre ni perdre une minute, le général sauta de nouveau à cheval, partit à fond de train au fort, où il trouva le caporal et les factionnaires comme il les avait placés. Il ouvrit immédiatement la porte et trouva F... qui en riant lui souhaita la bienvenue.

En homme de parole, il renvoya le troupier dans sa chambre et s'en alla en cherchant, comme nous tous, le mot de cette énigme, que F... ne voulut jamais donner et que personne — que je sache — n'a pu deviner. »

JEAN ERIAM.

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10